LE LIVRE NOIR DES GASPILLAGES 2019

100 gaspillages hallucinants payés par nos impôts

Jean-Baptiste Leon

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Jean-Baptiste Leon

LE LIVRE NOIR DES GASPILLAGES 2019

Contribuables Associés

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Un grand merci à toute l'équipe de Contribuables Associés
(les anciens et les nouveaux) pour leur aide et leurs encouragements.
Et plus particulièrement, Eudes Baufreton, François Minjacq, Arnaud Menu,
Benjamin Izarn, Aliénor Barrière, Florence Pichard du Page, Marie Pichereau,
Didier Laurens, Jacques Mandorla et Bernard Peyre de Fabrègues.
Sans oublier nos dessinateurs, David Miège, Alain Trez
et Guillaume Gaidot pour les infographies.

Et mille mercis aux membres de Contribuables Associés, grâce auxquels
ce Livre noir a pu voir le jour. Ils sont nos fidèles soutiens
et nos meilleurs informateurs sur le terrain.

© Contribuables Associés
42, rue des Jeûneurs – 75002 Paris
www.contribuables.org

Avril 2019
ISBN 978-2-9568294-0-9

Ils gaspillent, nous payons !

La France bat des records en termes de dépenses publiques. Nos impôts, qui les financent, atteignent des taux confiscatoires car l'argent public est trop souvent jeté par les fenêtres.

Trains sans voyageurs, musées sans visiteurs, « œuvres d'art » ineptes sur les ronds-points, ponts ou routes qui ne mènent nulle part, bâtiments surdimensionnés, privilèges exorbitants des hauts fonctionnaires ou des anciens présidents de la République. Effectifs pléthoriques, sinécures dans l'administration et les collectivités locales, ou encore projets pharaoniques qui font flop… Ce Livre noir dresse le tableau de 100 gaspillages emblématiques. Ils ont coûté des milliards d'euros aux Français.

Vous apprendrez notamment que les agents de l'Assemblée nationale sont mieux payés que les députés, que les ministères adorent les logiciels fous au coût sidérant, que beaucoup de fonctionnaires font moins de 35 heures sans réelle justification. Vous constaterez que le Conseil économique, social et environnemental est un excellent fromage où se réfugient recasés de la politique et du syndicalisme. Vous découvrirez qu'un Conseil régional finance la réinsertion d'anciens guérilleros colombiens. Et bien d'autres scandales encore…

Ces gaspillages petits ou grands, du coin de la rue ou des palais de la République, tiennent pour certains du pittoresque, mais ils sont tous révoltants. Enquête au cœur de la gabegie, du clientélisme et de l'incompétence.

ALERTE
CONTRIBUABLES ASSOCIÉS
GASPILLAGE

Les textes surlignés sont des liens hypertextes.

SOMMAIRE

Cliquez pour accéder à la page que vous souhaitez lire.

7 Collectivités locales : gaspillages à tous les étages

8 Des dépenses publiques qui fâchent
12 Fusion des régions : les économies attendront
14 Cette folie très coûteuse et très française des ronds-points
16 Amnéville : une avalanche de gaspillages
18 Le contribuable, le maire et la médiathèque
20 Gaspi les magnifiques…

27 Des élus nantis et dépensiers

28 À l'Élysée, les Macron mènent grand train
30 Les privilèges des papys de la République
32 Anciens Premiers ministres : à quand la fin des avantages à vie ?
34 Une République très généreuse avec ses « ex »
36 Hervé Gaymard fait double emploi

39 Ces coûteuses administrations et annexes de l'État

40 Ces fonctionnaires qui sont loin de faire les 35 heures…
42 Les logiciels fous de l'administration
44 Les lourds secrets de Bercy
45 Les autorités administratives en question
46 Les fonctionnaires de l'Assemblée sont mieux payés que les députés
48 Le CESE, un bon vieux fromage
49 Saint Théodule, priez pour nous !
50 Mobilier national, le rapport qui déménage
51 EDF irradie ses agents de privilèges
52 Aides sociales de la Direction générale de l'aviation civile : ça plane pour eux !
53 La fraude à la Sécu des retraités fantômes

55 Le pactole des subventions

56 On a eu la peau de la réserve parlementaire
59 Des coûts administratifs pharaoniques
60 Les subventions dingos d'Anne Hidalgo
62 En Nouvelle-Aquitaine, on dépense sans compter
63 La Nouvelle-Aquitaine finance la réinsertion d'anciens guérilleros colombiens
67 Les syndicats vivent sur le dos des Français

69 Grands chantiers et transports

70 La déroute des constructions de la République
74 Voyage au pays des chantiers abandonnés, coûteux ou démesurés
76 La justice a un prix : 86 millions d'euros par an !
78 Le viaduc qui ne mène nulle part
79 Le nouvel hôpital de Nantes
82 Un train mais pas de voyageurs

85 Le paradis des eurocrates

86 Eurodéputés : la note est salée
90 Deux parlements pour l'Union européenne, un doublon qui coûte bonbon
91 Parlement européen, une armada d'interprètes
94 La grosse commission de Jean-Claude Juncker
96 Le Comité économique et social européen : discret et inutile

1.

Collectivités locales Gaspillages à tous les étages

Les dépenses des collectivités sont hors de contrôle quand les barons locaux aiment voir grand avec votre argent.

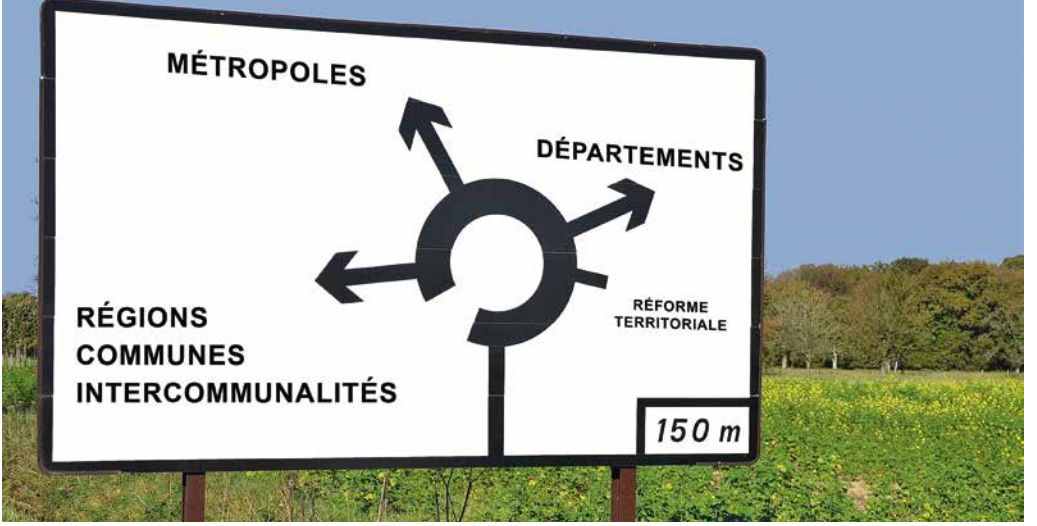

© JEAN TREKKEUR - FOTOLIA

Collectivités locales : des dépenses publiques qui fâchent

Sureffectifs doublés d'un fort absentéisme, palais somptueux, projets inutiles et coûteux. Malgré les restrictions budgétaires voulues par l'État, les élus locaux continuent de flamber.

Baronnies locales. En termes de dépenses publiques, les projecteurs médiatiques se braquent avec insistance sur nos ministres et parlementaires. Les agissements des barons locaux émeuvent moins le grand public et pourtant, eux aussi vivent au-dessus de nos moyens. Régions, départements, intercommunalités, mairies riment avec effectifs pléthoriques, palais somptueux, voyages aux frais de la princesse, dépenses de communication faramineuses…

En octobre 2013, dans son premier rapport sur les finances publiques locales, la Cour des comptes avait demandé aux élus de réduire leurs dépenses de personnel afin de contribuer à l'effort de redressement budgétaire du pays. Il faut dire qu'elles avaient atteint des sommets, les dépenses des collectivités n'ayant cessé d'augmenter depuis les années 1980, avec les lois de décentralisation et la création de la fonction publique territoriale dans sa forme actuelle. Entre 2002 et 2013, les effectifs de la fonction publique territoriale ont grossi de 405 000 agents (les agents territoriaux sont près de 2 millions en 2019 contre 1,2 million en 1985), pour la moitié recrutés dans les communes et les établissements intercommunaux. Et ce, « *alors que ces entités n'ont pas fait l'objet de nouveaux transferts de compétences de la part de l'État à la différence des départements et des régions* », constatait la Cour des comptes.

©BAZIZ CHIBANE/SIPA

Le siège de la Région Hauts-de-France. Un monstre de 51 000 m² implanté à Lille. 4,47 kilomètres de couloirs, 9 terrasses végétalisées, 900 bureaux modulables pour 1 800 fonctionnaires. Son coût : 155 millions d'euros.

Il y a eu un petit mieux à partir de 2014. Mais ce sont contraints et forcés que les édiles locaux se sont serré la ceinture, même si arrêt de la hausse des dépenses ne veut pas dire pour autant diminution d'icelles… Les gouvernements Ayrault et Valls ne leur avaient pas laissé le choix, en diminuant les concours financiers de l'État aux collectivités locales de 7 milliards d'euros en deux ans. Au total, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aura baissé de 10,2 milliards entre 2014 et 2017. Une première historique qui demande à être réitérée.

Car depuis les dépenses sont reparties à la hausse, comme a pu le constater l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) en juillet 2018 : une augmentation de 1,8 % en moyenne des dépenses de fonctionnement en 2017. + 10,2 % dans les régions. Et ce n'est pas fini, car les municipales 2020, et les cadeaux pré-electoraux qui vont avec, approchent. Contribuables, planquez-vous !

C'est aux échelons municipal et intercommunal que les recrutements ont été menés à tout-va ces quinze dernières années, une vraie déferlante. L'intercommunalité était censée mutualiser les moyens humains, organisationnels, financiers et conduire à des économies d'échelle dans les transports, les déchets, l'eau… Elle a provoqué l'effet inverse et créé des doublons de personnel entre mairies et communautés de communes. On nous promettait du mieux avec la généralisation des intercommunalités sur l'ensemble du territoire. Las, avec les « intercos » et autres métropoles, les élus commettent des bêtises en plus grand. Loin de réaliser des économies d'échelle, les regroupements communaux se traduisent par une augmentation des dépenses publiques et par voie de conséquence des impôts et de l'endettement au niveau local. On nous a seriné la même antienne avec la fusion des régions en 2016, qui ▸

passant de 22 à 13, devait permettre de faire des économies. Que nenni ! (lire page 12). Dans les Hauts-de-France, nouvelle entité issue de la fusion des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, le seul changement de logo sur les TER aura coûté rien moins que 10 millions d'euros (30 000 euros par train)…

Ça bulle aussi avec vos impôts. Globalement, les conditions de travail des agents territoriaux sont bonnes, ce qui n'empêche pas l'absentéisme, bien au contraire. En 2015, les chambres régionales des comptes ont effectué un contrôle dans 103 collectivités, et elles n'ont pas été déçues du voyage : la durée de travail théorique des agents y était en moyenne de 1 562 heures par an au lieu des 1 607 heures fixées par la loi, et seulement 20 % des collectivités avaient respecté la durée de travail réglementaire… Selon une étude du courtier en assurance Sofaxis, l'absentéisme pour raison de santé des agents des collectivités a progressé de 33 % entre 2007 et 2017. Soit une moyenne de 39 jours d'absence contre 17 dans le secteur privé. 85 % des absences pour raison de santé sont le fait de « maladies ordinaires » qui laissent les agents sur le flanc en moyenne 22 jours par an, tout de même… (Voir notre infographie page 13). Le coût pour le contribuable n'est pas négligeable : 926 euros par an et par agent, selon Sofaxis.

La publicité et les relations publiques sont un autre soufflé que les finances locales ont du mal à digérer. Les dépenses de communication des collectivités ont été chiffrées à 1,5 milliard d'euros par la Cour des comptes en 2013. Le coût des déplacements et des réceptions étant de plus de 300 millions d'euros par an (chiffres 2012). Les dépenses de com' des élus locaux recouvrent beaucoup de choses : les traditionnels petits fours, les séminaires de travail sous les Tropiques, via la coopération décentralisée ou le syndicat des eaux. Ou encore les joies de l'auto-promo, comme avec le président divers droite du Conseil départemental de Haute-Savoie, Christian Monteil, épinglé par *Le Canard enchaîné* pour avoir fait dépenser 14 999 euros en 2015 avec l'achat de faux profils Twitter, afin de faire grandir artificiellement la popularité de son département sur le réseau social.

En bons potentats, certains élus locaux veulent siéger dans un vrai palais républicain et le font construire. Montpellier a battu tous les records. Le budget de l'actuelle mairie voulue par feu Georges Frêche, signée Jean Nouvel et inaugurée en 2011, a fait mentir les pronostics les plus sombres. Ce bâtiment vitré à l'aspect massif a coûté finalement 174 millions d'euros aux contribuables, contre 130 initialement prévus.

Et que dire de ces centaines de projets ubuesques ou inutiles mais toujours

Les bonnes idées

Réformes. La réduction drastique des dépenses locales passe d'abord par la suppression d'au moins un échelon administratif et la fin du statut de fonctionnaire pour les Territoriaux. Ces agents doivent être moins nombreux et plus efficaces : permettre aux collectivités de recruter leurs personnels sous le régime du droit commun, c'est réduire les coûts et rendre l'administration plus flexible, plus adaptée aux réalités du terrain. Il faut encourager les communes économes. L'État ne doit plus inciter par ses subventions les collectivités à dépenser plus, mais au contraire réserver ses aides à celles qui dépensent le moins. Il convient également de définir les compétences exclusives de chaque type de collectivité qui ne doit plus se mêler de tout et de n'importe quoi, et d'attribuer à chaque collectivité un seul et unique impôt dont elle serait décisionnaire, afin de responsabiliser les élus. Enfin, le déclenchement automatique d'un référendum financier pour approuver toute dépense locale importante serait une bonne chose.

extrêmement coûteux qui fleurissent au quotidien dans notre beau pays. C'est, par exemple, la communauté de communes Creuse Grand Sud (26 villages, 12 400 habitants) qui fait venir Patrick Sébastien à Aubusson pour un concert à 50 000 euros en 2015, et qui construit une super piscine intercommunale à 9 millions d'euros. Tout ça pour se retrouver avec un trou de 4,2 millions d'euros à combler et des faux en écriture qu'il va falloir expliquer devant les tribunaux… C'est le Conseil général de l'Oise, qui offre pendant des années 100 000 ordinateurs et tablettes aux collégiens du département pour un coût de 47,5 millions d'euros, entre 2008 et 2015. Lesdits appareils étaient utilisés à peu près pour tout, sauf à l'école, voire étaient mis en vente sur le site Leboncoin…

La folie dépensière de nos élus locaux s'illustre aussi par nos 50 000 ronds-points (un record mondial), bubons routiers à l'esthétique douteuse qui satisfont la mégalomanie des édiles, quand ils n'engraissent pas leurs amis du BTP, rétro-commissions à l'appui. Masque « vaudou » d'André Malraux à Pontarlier, saucisse de Strasbourg géante en équilibre sur une bouée rouge à Montpellier, soucoupe volante sur le « rond-point de l'Espace », près de Nantes… Coût de la « blague » : jusqu'à 1 million d'euros pour une installation ornementée.

Fusion des régions : les économies attendront

Alors que la réduction du nombre de régions devait permettre des économies d'échelle, la réforme n'a pas mis un stop aux gaspillages. Exemples en Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie.

Flop. Le ton se voulait ferme et résolu, la réforme indispensable. Alors secrétaire d'État à la Réforme territoriale, André Vallini expliquait en 2014 que la fusion des régions et la création de six nouvelles entités en 2016 conduiraient, à terme, à une économie de 10 milliards d'euros d'argent public. Du rêve à la réalité, le chemin est long, et les économies se font toujours attendre.

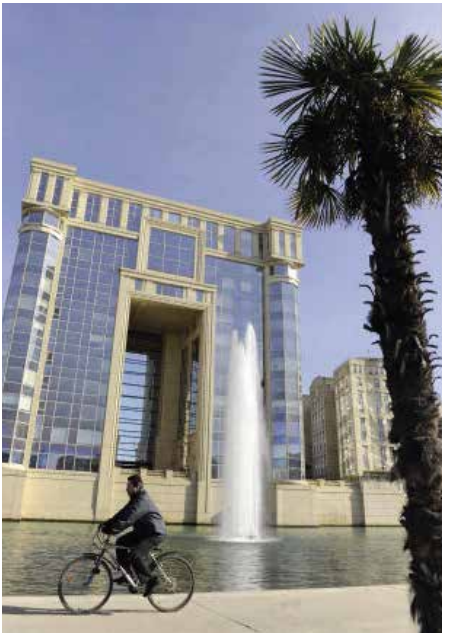

© DAMOURETTE/SIPA

Si la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une baisse de ses dépenses de fonctionnement depuis 2016, elle n'hésite tout de même pas à communiquer à grand frais. Moyennant une subvention de 3 600 euros versée par la Région, celle-ci exige de chaque municipalité qu'elle installe un panneau « La Région aide ses communes » à l'entrée et à la sortie des bourgs. Aucune loi ne rend cette signalétique obligatoire. Coût de l'opération : 1,2 million d'euros, selon l'opposition socialiste.

La nouvelle Région Occitanie regroupe les Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. Son siège est situé à Toulouse. Mais, susceptibilités locales obligent, les élus se réunissent à Montpellier pour les séances plénières. Les débats ne se tiennent pas dans l'ancien hôtel de région *(photo),* inauguré à la fin des années 1980 pour 145 millions d'euros. Celui-ci est trop petit pour accueillir les 158 élus… Du coup les conseillers régionaux se rassemblent au parc des expositions de Montpellier. Coût de location de la salle : 137 200 euros pour la séance plénière de juin 2017, hors frais de restauration. Ces séances ont lieu quatre fois par an. Et il faut y ajouter les frais de déplacement des élus. Selon France Inter, la dépense est au final de 646 000 euros pour 2017 : + 40 % en deux ans. Pour les économies d'échelle, on attendra… ●

Collectivités locales
L'envolée des dépenses de personnel

La fonction publique territoriale compte
1 984 200 d'agents

Dépenses des administrations publiques locales
255,3 milliards d'euros en 2017

33 %
des fonctionnaires sont des agents territoriaux

1 920 €
Salaire net mensuel moyen

20 %
des dépenses publiques sont dus aux collectivités locales

La fonction publique territoriale compte
9,8 agents absents sur 100
en permanence en 2017

+ 33 %
Augmentation des absences pour raison de santé
entre 2007 et 2017

22 jours
Durée moyenne d'arrêt pour maladie ordinaire

Les dépenses de personnel
dans les communes et les organismes intercommunaux
ont coûté
44,3 milliards € en 2016
contre 24,9 milliards € en 2000

78 %
Augmentation des dépenses de personnel
des communes
et des organismes intercommunaux
entre 2000 et 2016

1/3 des dépenses
des collectivités locales
est consacré au personnel

Sources : Cour des comptes, Direction générale des Finances publiques, FIPECO, Insee, Sofaxis. Effectifs au 31/12/2015, dernières données disponibles.

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Cette folie très coûteuse et très française des ronds-points

Jadis, tous les chemins menaient à Rome. Aujourd'hui, ils conduisent à des giratoires qui renvoient vers des ronds-points. Campagne, rase campagne, banlieue, ville, village, centres commerciaux… Nul lieu n'échappe à la folie des giratoires. Il y a en France plus de ronds-points que de communes : on en recense plus de 50 000 sur tout le territoire, plus de la moitié de ceux installés dans le monde. Ils nous ont coûté 30 milliards d'euros au bas mot depuis 40 ans. Et il s'en construit encore plus de mille chaque année. Afin de rappeler aux Français que ce sont eux qui paient l'aménagement de ces infrastructures, Contribuables Associés a lancé en 2017 et 2018 « Le Concours du pire rond-point de France ». Les internautes ont pu voter afin de départager les ronds-points les plus coûteux, laids ou mal agencés. Voici les résultats de leurs suffrages.

1. LE MASQUE D'ANDRÉ MALRAUX À PONTARLIER

Commune : Pontarlier dans le Doubs. Créé en 1998.
Auteur : Bernard Paul, en prolongement d'un projet pédagogique conduit par une classe de 4e de Pontarlier.
Coût : 100 000 francs, soit 15 000 euros la statue (hors frais de construction du rond-point), financés par la Ville de Pontarlier et le Conseil général du Doubs.

« Le masque d'André Malraux » a été élu pire rond-point de France, le 9 janvier 2018. Il a été largement plébiscité par les internautes dans le classement, rassemblant 4 078 votes, soit 33 % des voix.

PHOTOS : © CAPTURES D'ÉCRAN – GOOGLE STREET VIEW

2. LE CADRAN SOLAIRE DE PERPIGNAN

Commune : Perpignan dans les Pyrénées-Orientales. Créé en novembre 2014.
Auteur : Marc-André 2 Figueres.
Coût : 298 000 euros (budget prévisionnel : 200 000 euros).

L'ouvrage mesure 30 mètres de long, et 22 mètres de haut : il faudrait un hélicoptère pour pouvoir y lire l'heure !

3. L'ARBRE EN CIEL DE CUGNAUX

Commune : Cugnaux en Haute-Garonne. Créé en 2013.
Auteur : Bernard Cadène.
Coût : 68 600 euros.

La sculpture mesure 7 mètres de haut, elle se veut « un trait d'union » entre la vieille ville et le nouveau quartier.

4. LA MANTE RELIGIEUSE DE SÉRIGNAN-DU-COMTAT

Commune : Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse. Créé en 2007.
Coût : 9 500 euros, selon une source municipale interrogée par *Capital*.

5. LES SEIZE CLOUS DE RUGLES

Commune : Rugles dans l'Eure. Créé en 2011.
Coût : 65 000 euros.

Situés à l'intersection des routes de Verneuil, Conches et L'Aigle, ces seize clous géants symbolisent les seize communes du canton et font référence à la fabrique historique de clous dans la ville de Rugles.

Amnéville : une avalanche de gaspillages

Amnéville, commune de 10 500 habitants en Moselle, est dotée d'équipements sportifs et culturels dignes d'une grande métropole, dont une piste de ski. Mais cela a un prix : la ville est une des plus endettées de France.

Démesuré. Jean Kiffer, à la tête de la commune de 1965 à 2011 (année de son décès) fit bâtir pléthore d'infrastructures : un aquarium, une salle de spectacle de douze mille places, le Galaxie, une piste de ski en intérieur, le Snowhall, une patinoire et une piscine olympiques (construites dans les années 1970), une salle d'expositions temporaires, l'Expocenter, sans oublier un golf de 18 trous et des cinémas multiplexes qui bénéficient de subventions pour équilibrer leur budget. Station thermale, Amnéville compte également un casino et deux équipements de loisirs aquatiques : Thermapolis (tout public) et Villa Pompéi (public majeur).

Jean Kiffer comptait sur ces projets pour sortir sa ville de la crise de la sidérurgie lorraine. À tel point que lors de ses vœux de 2011, quelques mois avant sa mort, l'édile présentait sa commune comme une « *ville entreprise* », ayant généré au moins 2 500 emplois directs grâce à ces établissements culturels et sportifs.

Mais à partir des années 1990, ces équipements ont grevé les finances de la commune. Au fil des années, les comptes continuèrent de se dégrader, à tel point que le placement sous tutelle d'Amnéville fut envisagé. La ville est toujours très endettée des décennies plus tard : 1 538 euros par habitant en 2017, contre 893 euros en moyenne pour une ville de même catégorie. Éric Munier, le maire actuel, a fortement augmenté les impôts pour préserver les centres culturels et sportifs. Une politique qui génère de nombreuses contestations.

L'exemple le plus frappant de cette gabegie est le Snowhall. Un chantier à 20 millions d'euros hors taxes.

© TOM2 - CC BY-SA 3.0

Équipement sportif unique en France, le Snowhall est une piste de ski en intérieur (620 mètres de long, 35 mètres de large, et un dénivelé de 90 mètres) entièrement couverte : vous pouvez dévaler sur de la neige fraîche alors qu'il fait 25 degrés dehors ! Inauguré en 2005, le Snowhall a d'abord suscité l'engouement mais la fréquentation a vite diminué. Un gouffre énergétique mais surtout financier pour la commune. À tel point qu'en 2016 la Cour des comptes avait préconisé la fermeture « *dans les plus brefs délais* » du dernier grand projet pharaonique de Jean Kiffer.

Raisons invoquées par la Cour : le déficit structurel de la régie municipale qui en assure la gestion et l'absence de perspective de retour à l'équilibre, à cause d'une fréquentation trop faible (130 000 skieurs par an). Les magistrats avaient notamment pointé du doigt des impayés aux montants faramineux : 2,3 millions d'euros de loyers dus et 1,7 million d'euros de factures d'électricité non honorées…

Incapable de redresser la barre, la municipalité a confié en novembre 2018 la gestion du Snowhall à une entreprise privée spécialisée dans les stations de ski.

Le Snowhall : un gouffre énergétique mais surtout financier pour la commune.

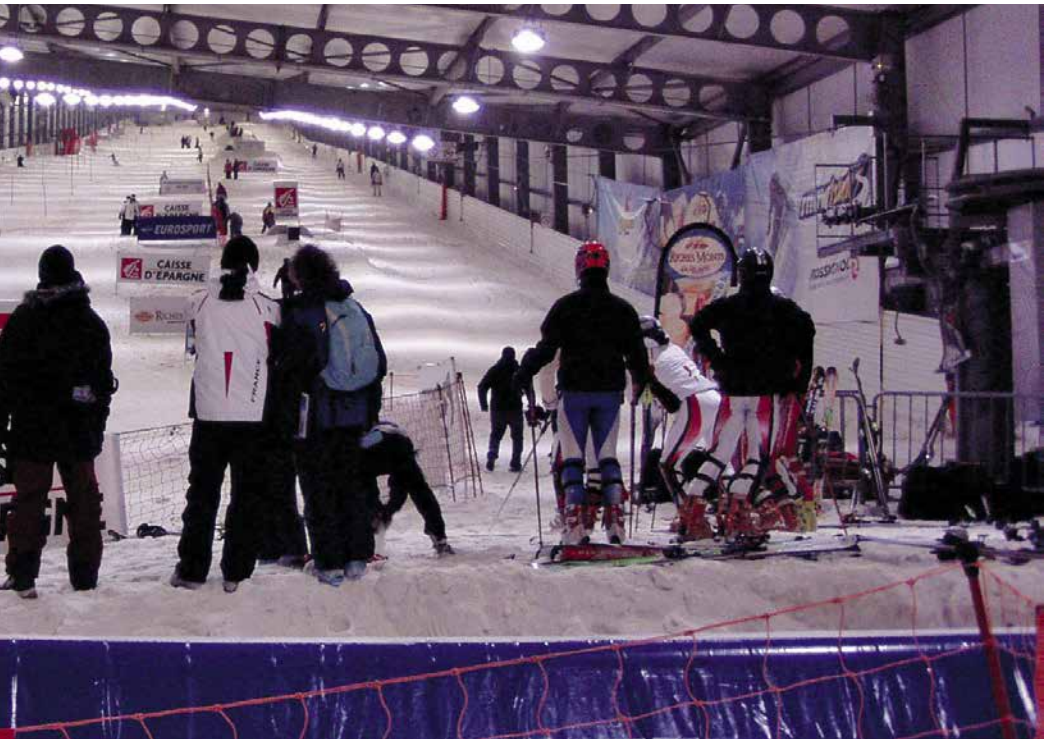

Coût : 822 000 euros

Le contribuable, le maire et la médiathèque

Il ne sera pas dit que les habitants de Sauvian (commune de 5 200 habitants dans l'Hérault) ne puissent accéder à la culture, et notamment aux livres.

Sauvian. À l'automne 2018, la ville s'est dotée d'une médiathèque – baptisée Simone-Veil. Un équipement qui s'ajoute à la médiathèque André-Malraux (8 000 m²) de la communauté d'agglomération… dont fait partie Sauvian, et qui est située à Béziers.

L'accès à cette médiathèque est gratuit pour tous les administrés de l'agglomération. Sauvian n'est distante de Béziers que de 9,3 km, et le village est très bien desservi par les transports en commun.

À Sérignan, commune jouxtant la ville de Sauvian, il y a aussi la médiathèque Samuel-Beckett auprès de laquelle les administrés de Sauvian peuvent se rendre.

Et à Sauvian même, il existait, avant l'inauguration de la médiathèque, une bibliothèque municipale ouverte trois jours par semaine. Elle fonctionnait avec des bibliothécaires bénévoles.

Le projet, lancé en 2016, a mis un an de plus que prévu à être réalisé. Annoncée fin 2017, puis en mars 2018, l'ouverture a pris des mois de retard. Et l'on peut voir sur les images disponibles de l'inauguration que la médiathèque est bien plus adaptée à une ville comme Béziers (76 500 habitants) qu'à une commune comme Sauvian…

Le coût total du projet est de 822 000 euros, 766 236 euros HT, la TVA étant remboursée par l'État. Selon le maire divers droite, Bernard Auriol, la part de la commune est couverte par l'aménageur d'une ZAC de la ville. La médiathèque est néanmoins financée par les contribuables via plusieurs institutions (Région, Département, Direction régionale de la culture, Communauté d'Agglomération).

Tu vœux ou tu vœux pas ?

Étrennes. S'il est bien une tradition que les élus (toutes étiquettes et toutes collectivités confondues) respectent, c'est celle des vœux. Et en 2019, peu se sont abstenus de déroger à cette tradition. Ainsi à Puteaux, la mairie de Joëlle Ceccaldi-Raynaud (Les Républicains) a fait fabriquer 26 500 cartes de vœux emballées dans un sac en plastique pour un coût de 130 000 euros, soit 4,90 euros l'unité. À Strasbourg, le coût pour l'ensemble des élus de la municipalité est de 46 500 euros en 2019. L'une des cérémonies de vœux les plus coûteuses fut celle de Bernard Derosier, alors président PS du Conseil général du Nord, qui, en 2010, déboursa 260 000 euros pour la location du Zénith de Lille (800 m² de scène, un parterre de 3 200 m²). Il fallait bien ça pour souhaiter la bonne année aux 8 500 agents du Département…

La bonne idée

Un maire alsacien a supprimé les cérémonies de vœux

Économies. Serge Nicole devrait servir de modèle à bon nombre d'élus. En effet, le maire de Wintzenheim (Haut-Rhin, 7 530 habitants), une commune alsacienne, a décidé de supprimer les cérémonies de vœux depuis son élection en 2008. Bilan : 50 000 euros d'économies en dix ans. Selon Serge Nicole, chaque cérémonie coûtait entre 5 000 et 6 000 euros. Le maire a précisé aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* qui l'interrogeaient à ce sujet : « *Cela représente deux points de fiscalité pour nos contribuables* ». Alors que « *tout le monde dit qu'il faut faire des économies, mais personne n'est prêt à les faire* », Serge Nicole dit avoir voulu montrer l'exemple. Une économie substantielle appréciée de ses administrés, selon l'élu alsacien, et qui permet à la commune de mieux aider les personnes âgées et les nécessiteux.

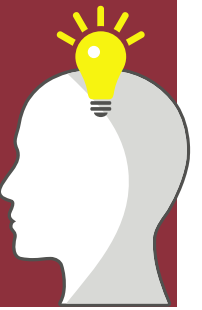

La Villa Méditerranée prend l'eau

Marseille. Surnommée « Villa Vauzella », du nom de l'ancien président PS de la Région PACA, Michel Vauzelle, qui en est l'initiateur, la Villa Méditerranée est fermée depuis janvier 2018 mais continue néanmoins de coûter 300 000 euros par an à la Région (agents de surveillance, charges…). Inauguré en 2013, l'édifice était destiné à abriter des conférences, des réunions et des expositions. Il a été conçu par l'architecte italien Stefano Boeri, qui dit avoir dessiné la Villa Med' « *en pensant aux désespérés qui tentent de franchir la Méditerranée pour trouver une vie meilleure et disparaissent dans les flots* ». En attendant, c'est l'argent des contribuables qui coule : ce musée sur l'eau a coûté 73 millions d'euros, au lieu des 20 millions prévus. Et il n'est pas étanche… La Région va devoir débourser 6,4 millions d'euros supplémentaires pour de nouveaux travaux. Le montant sera remboursé par les assurances.

© CLAUDE PARIS/AP/SIPA

Coût : 80 millions d'euros

Département des Yvelines Les joies de la coopération décentralisée

Versailles. La Chambre régionale des comptes (CRC) d'Île-de-France a examiné en 2018 les tenants et aboutissants de l'aide au développement pilotée par le département des Yvelines. Depuis 2011, ce sont 13,2 millions d'euros – excusez du peu – qui ont été consacrés à la coopération décentralisée. Ce qui fait des Yvelines le département le plus dépensier de France en la matière. Fixées par une délibération à 1 euro par habitant depuis 2015, les dépenses devaient être de 1,4 million d'euros par an. Sauf qu'en 2017, le coût est de 2,17 millions d'euros, hors frais de déplacement (qui en profite ?) et hors dépenses en ressources humaines. La CRC relève également que ce sont « *toujours les mêmes collectivités qui bénéficient de l'aide sans que des critères précis soient définis* ». À savoir trois pays d'Afrique : Bénin, Togo et Sénégal. Et ce, en l'absence de réel contrôle, avec peu de factures et des bilans financiers très succincts.

Coût : 13,2 millions d'euros

Les bétonnières du Centquatre

Imposture. En 2017, l'artiste contemporain suisse Zimoun a exposé au centre culturel Le Centquatre-Paris ses « Mécaniques remontées », à savoir un alignement de 49 bétonnières rutilantes *(photo d'illustration)*, toutes en train de tourner… Zimoun s'en explique : « *Un aspect de ma pratique est l'étude de microstructures vibratoires. L'œuvre explore le rythme et le flux mécaniques de dispositifs préparés. À la fois sonores et visuelles, des unités d'intense activité forment la base des compositions, dont la durée et les contours sont déterminés in situ.* » Cette imposture artistique a été financée par l'argent public : le Centquatre est subventionné à hauteur de 8,9 millions d'euros par la Ville et le Département de Paris. L'équipement attire chaque année plus de 500 000 spectateurs, selon la mairie. Chaque entrée est donc subventionnée à hauteur de 17,80 euros…

La bonne idée

Une application mobile

Argenteuil. Faire des économies dans une commune peut passer par une application informatique. C'est en tout cas ce que semble apporter l'appli pour smartphone, tablette ou ordinateur *Tell My City* à la ville d'Argenteuil (Val-d'Oise). Le principe est simple : l'utilisateur signale des anomalies aux agents de la voirie (ordures sur la chaussée, stationnement gênant, éclairage…). En permettant de mieux organiser les services, cette application a fait réaliser des économies de 73 000 euros par an à la Ville, pour un coût annuel de 12 000 euros. *Tell My City* a permis notamment une résolution plus rapide des anomalies liées à la propreté : une économie de près de 350 000 euros en six ans. Les dépenses en carburant ont baissé de 18 000 euros par an, et le nombre de procédures papier et téléphoniques a été réduit. En France, une centaine de villes utilisent cette application.

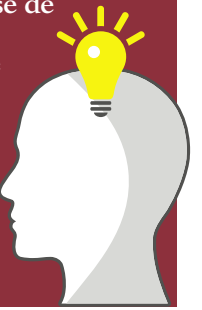

La soucoupe volante de Juppé

Bordeaux. L'art contemporain a encore frappé et David Vincent doit se retourner dans sa tombe. Bordeaux Métropole a fait installer, fin mai 2018, dans le quartier des bassins à flot, rien de moins qu'une soucoupe volante. Cette fois, c'est une artiste anglaise, Suzanne Treister, qui s'est rempli les poches avec cette sculpture monumentale de 15 mètres de diamètre figurant une soucoupe volante. L'artiste décrit l'installation comme une sorte de phénix renaissant de ses cendres. Encore une qui a rencontré les petits hommes verts… Si les Martiens en rigolent, on ne peut en dire autant des contribuables bordelais qui sont en droit de penser que les 750 000 euros dépensés pour ce tas de ferraille auraient pu trouver une meilleure destination.

© UGO AMEZ/SIPA

Coût : 750 000 euros

Saint-Louis de La Réunion : arrêts maladie à gogo

Absentéisme. Le médecin en a ras-le-bol. En novembre 2017, un praticien de Saint-Louis de La Réunion a placardé dans son cabinet ce message : « *Avis aux employés de la mairie de Saint-Louis : le médecin n'est pas un distributeur automatique d'arrêt maladie. Ne fait pas d'arrêt maladie antidaté.* » Un récent rapport de la Chambre régionale des comptes confirme les dires du toubib : entre 2013 et 2015, l'absentéisme a explosé de 140 % chez les agents titulaires de la Ville. Pour 2015, les 1 653 employés de la mairie (soit tout de même un agent municipal pour 11 foyers) comptabilisaient au total 16 591 jours d'absence : 10 jours en moyenne par employé. Pour la commune, la perte est de quatre millions d'euros.

© PIXAVRIL / SHUTTERSTOCK.COM

Coût : 4 millions d'euros

Délire d'artiste à Carcassonne

La Marque jaune. La vénérable cité médiévale de Carcassonne, restaurée par Viollet-le-Duc au XIXe siècle, a subi les outrages des « anamorphoses » de l'artiste suisse Felice Varini, cinq mois durant en 2018. Le Centre des monuments nationaux avait invité le plasticien à commémorer à sa façon les 20 ans de l'inscription de la ville fortifiée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. L'« intervention », baptisée « Cercles concentriques excentriques », se voulait le récit de « *l'aventure de la peinture qui joue avec l'architecture* » ainsi que l'a expliqué Varini à *Beaux Arts Magazine*. Dans les faits, le Suisse a peinturluré de cercles jaunes les remparts de la Cité. Coût estimé : 250 000 euros, dont 50 000 euros via la Région Occitanie, selon *Le Point*. Le génie suisse a mal pris que l'on puisse évoquer le prix de son intervention : « *Est-ce que l'on demande combien coûte une journée de bombardements en Syrie ?* », a-t-il réagi.

© PASCAL RODRIGUEZ/SIPA

Coût : 250 000 euros

En Guadeloupe, un musée de l'esclavage bâti sur une zone sismique

Pointe-à-Pitre. Le devoir de mémoire, ce n'est pas donné… Le Mémorial ACTe, l'immense musée de 240 mètres de long consacré à la tragédie de l'esclavage, a coûté au final 83 millions d'euros. La pilule a du mal à passer dans un département qui fait face à de nombreuses difficultés. L'édifice est érigé en bord de mer, à la merci des vents violents et sur une zone sismique… Lancé en 2008 à l'initiative de Victorin Lurel – à l'époque président socialiste du Conseil régional de Guadeloupe –, le chantier n'a été achevé qu'en 2015, avec deux ans de retard. Le plus grand musée au monde consacré à l'esclavage ne fait pas recette. 150 000 personnes seulement le visitent chaque année, alors qu'il en faudrait le double. Pire : quelques mois après son inauguration, des fissures ont commencé à apparaître…

© MOREL GILLES/SIPA

Coût : 83 millions d'euros

La piste cyclable de Rennes

Bis repetita. C'est en février 2018 que les travaux de la Place de Bretagne, à Rennes, ont repris, le lieu ayant été réaménagé plusieurs fois ces dernières années. Nouvel objectif : encourager les déplacements à vélo par la création de pistes sécurisées au format XXL. Le chantier touchait à sa fin quand on se rendit compte que la nouvelle piste cyclable était encombrée par les socles surdimensionnés des feux tricolores (des blocs de granit de 80 cm de large et de 10 cm de haut) et que la bande d'arrêt des vélos se situait sur le passage piétons.

© MICHAEL715 - SHUTTERSTOCK

Coût : 750 000 euros

Il a fallu tout refaire ! Sans aucun surcoût, selon la mairie, mais on n'est pas obligé de la croire… Les riverains et les commerçants ont donc subi au mois de juin une semaine supplémentaire de travaux. ●

Les fleurs du pont d'Orléans

Pétunias. On ne sait si le maire sans étiquette d'Orléans, Olivier Carré, a la main verte, mais en tout cas, il a fait débourser 110 000 euros aux contribuables orléanais pour fleurir le pont Maréchal-Joffre, qui traverse la Loire. Des pétunias aux géraniums, en passant par la sauge et l'orge, ce sont ainsi plus de 10 000 plantes de 90 cm qui ont habillé la rambarde du pont sur 750 m. C'est la troisième fois depuis 2002 que l'ouvrage est fleuri. Cette onéreuse ornementation florale n'est restée en place que quatre mois et demi (de juin à la mi-octobre 2018), pour un prix de revient de 797 euros la journée. Des fleurs de luxe, pour une commune endettée en 2017 à hauteur de 107,6 millions d'euros, soit 907 euros par habitant. C'est le bouquet ! ●

© DIMA SOBKO - SHUTTERSTOCK

Coût : 110 000 euros

Merci à M. Jean-Marc Papin de nous avoir signalé ce gaspillage

© LAROUTESOLAIRE - TWITTER

Coût : 90 680 euros

Le feu solaire de Châteauneuf

Éclipse. La municipalité de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, près de Saint-Malo, a installé en 2016 un feu tricolore alimenté par huit panneaux solaires. Une première en Europe. Ce dispositif a coûté 83 000 euros, dont 22 500 euros financés par Saint-Malo Agglomération et 29 050 euros de subvention versés par l'État. Problème, le feu ne fonctionne pas correctement en hiver, par manque de soleil… Du coup, et comme on ne manque pas d'air dans la contrée, l'installation a été complétée par une éolienne de 24 volts pour une facture de 7 680 euros TTC. La prestation comprend le support d'éolienne, son câblage et un raccordement aux batteries stationnaires. Coût total de l'opération : plus de 90 000 euros. De quoi voir rouge… ●

La virée d'Anne Hidalgo à Lima

Voyage, Voyage… Boeing privatisé et décoré aux couleurs des Jeux, cocktails et petits fours dans le meilleur restaurant du pays, logement dans un hôtel cinq étoiles. En 2017, l'imposante délégation française conduite par le maire de Paris, Anne Hidalgo, s'est fait plaisir à Lima, capitale du Pérou. 300 happy few ont participé au grand bal olympique et fêté l'attribution des JO 2024 à la ville de Paris. Le grand oral de Paris 2024 a laissé une jolie ardoise : 1,5 million d'euros. La facture s'élèverait à près de 4 800 euros par tête de pipe ! Le groupement d'intérêt public – chargé de la promotion de la candidature française – est financé à 50 % par l'argent public. Il a intégralement réglé les dépenses d'Hidalgo et de sa clique. Ça promet pour la suite… ●

© WEB SUMMIT - CC-BY-2.0

L'addition : 1,5 million d'euros

Les gaspillages d'argent public ne sont pas une fatalité !

Combattez-les
WWW.TOUSCONTRIBUABLES.ORG/IMPLIQUEZVOUS

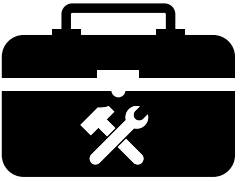

Boîte à outils

Adresses utiles, courriers-types, n'hésitez plus à interpeller les élus et administrations responsables.

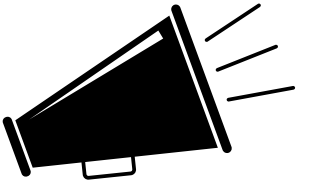

#Balancetongaspillage

Dénoncez directement les gaspillages d'argent public dont vous êtes le témoin sur notre plateforme dédiée.

Argus des communes
Argus parlementaire

Votre maire est-il dépensier ? Votre député défend-il les contribuables ? Notre association vous donne la réponse avec ses Argus dédiés.

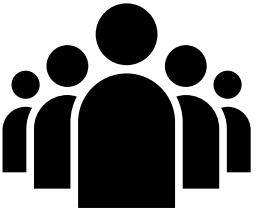

Participez à nos rassemblements

Pour être au plus près de la mobilisation des contribuables, participez à nos grandes réunions publiques.

Appelez-nous au 01.42.21.16.24

2. Des élus nantis et dépensiers

Il fut un temps où la République était modeste. Aujourd'hui, pour certains élus, rien ne semble trop beau ni trop cher.

À l'Élysée, les Macron mènent grand train

On a beau fustiger l'« ancien monde » des politiques, on n'en reste pas moins sensible à la pompe et aux ors de la République…

Vie de château. Fonctionnaires au service de Brigitte Macron, piscine au fort de Brégançon, nouvelle vaisselle et nouvelle décoration à l'Élysée. Jupiter et Madame aiment se mettre à l'aise.

L'épouse du président de la République, qui ne bénéficie pourtant d'aucun statut légal – le terme de Première dame est une invention journalistique – a des fonctionnaires à son service. Alors qu'Emmanuel Macron avait établi une charte de transparence pour encadrer les activités de son épouse, il a été difficile à la Cour des comptes d'évaluer en 2018 le coût total des activités publiques de Brigitte Macron ; une partie de ce budget étant incluse dans le budget général de l'Élysée. Pour autant, l'épouse du président de la République dispose de deux conseillers de son époux spécialement mis à sa disposition et d'un secrétariat pris sur l'effectif de la présidence. Et ce pour un budget de 440 000 euros, sans les frais de sécurité.

Et au nom de la modernisation de l'Élysée, tant voulue par Brigitte Macron, la vaisselle du palais présidentiel sera entièrement renouvelée pour un budget qui oscillerait entre 290 000 et 500 000 euros. En effet, il a été passé commande auprès de la Manufacture de Sèvres d'une vaisselle de prestige « Bleu Élysée », livrable sur trois ans, composée de 1 200 pièces, 900 assiettes de présentation et 300 assiettes à pain.

De même, la décoration de nombreuses salles publiques de l'Élysée s'est vue « modernisée » : 600 000 euros prévus pour rénover la salle des fêtes dont 300 000 euros pour la seule moquette.

Autre dépense du couple présidentiel qui a défrayé la chronique : une piscine au fort de Brégançon pour un montant de 34 000 euros. ●

Brigitte Macron ne dispose d'aucun statut légal. L'Élysée met néanmoins du personnel à sa disposition.

©PIERRE VILLARD/SIPA

Les données de notre infographie en page 29 sur les dépenses de l'Élysée en 2017 sont relatives aux deux présidences Hollande et Macron.

Les dépenses de l'Élysée en 2017

Valeur du patrimoine immobilier de l'Élysée
746,5 millions €

102,13 millions €
de dépenses

15 140 €
Rémunération brute par mois du président de la République

151
véhicules

822
salariés

58 agents chargés de la communication

1 photographe à temps plein

1 coiffeuse-maquilleuse à temps plein

6 bureaux sont affectés à Mme Macron

112
Nombre de déplacements en avion

Coût des déplacements internationaux
15,48 millions €

198 déplacements
dont 46 à l'étranger

142 déplacements
en 2016

90 déplacements
en 2014

Air Macron

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Sources :
Cour des comptes,
rapport sur les comptes et la gestion des services de la présidence de la République, exercice 2017.

Les privilèges des papys de la République

Après leur départ de l'Élysée, les anciens présidents bénéficient à vie d'avantages matériels et humains pris en charge par le contribuable.

Retraite dorée. C'est l'article 19 de la loi du 3 avril 1955 qui fixe le montant de la dotation des anciens présidents. Selon ce texte, les retraités de l'Élysée reçoivent un traitement égal à celui d'un conseiller d'État en service ordinaire, soit 5 200 euros net par mois. Il ne s'agit pas d'un régime de retraite à proprement parler puisque la dotation est la même, quels que soient la durée du séjour à l'Elysée et l'âge du bénéficiaire, et ne correspond pas, comme pour la majorité des retraités, à un montant de cotisation. Tout ancien Président peut en bénéficier à partir de ses 60 ans.

Pour fixer les avantages matériels des anciens locataires de l'Élysée, il aura fallu attendre une lettre (qui revêt le caractère d'un acte réglementaire) du 8 janvier 1985 adressée par le Premier ministre Laurent Fabius à Valéry Giscard d'Estaing. Le document dresse la liste des faveurs accordées aux « ex ». Soit : un appartement de fonction, meublé et équipé, avec deux personnels attachés ; deux policiers assurant la protection rapprochée ; une sécurité particulière pour le domicile privé ; une voiture de fonction à titre permanent avec deux chauffeurs et sept collaborateurs permanents pour le secrétariat (un chef de cabinet, deux assistants, un fonctionnaire des Archives nationales, trois secrétaires-dactylos). Ces dépenses de personnel sont supportées par l'État.

À ces avantages humains et matériels, s'ajoute la gratuité dans les transports publics, notamment sur l'ensemble du réseau SNCF, où l'ancien chef d'État peut prétendre à la première classe, et sur Air France, où il est accueilli en classe Affaires. Enfin, l'ex-Président est hébergé dans

©CHARLES PLATIAU/AP/SIPA

Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ne sont plus en fonction. Ils continuent néanmoins de bénéficier d'un traitement présidentiel.

une résidence consulaire par l'ambassade de France s'il séjourne à l'étranger, ou en préfecture ou sous-préfecture pour un déplacement sur le territoire national. Toutes ces dépenses sont à la charge des contribuables français.

Un rapport commun de la Cour des comptes et du Conseil d'État, remis en 2014 dans le plus grand secret à François Hollande, chiffrait à 10,3 millions d'euros par an le coût des anciens présidents. Les rapporteurs préconisaient une révision de certains avantages alloués aux « ex » dans un souci « *de maîtrise de la dépense publique* ». Un décret du 4 octobre 2016 a fait suite à ce rapport. Il détaille les nouveaux privilèges des anciens présidents. Désormais, « *pendant les cinq années qui suivent la cessation de leurs fonctions, il est mis à disposition […] sept collaborateurs permanents […] ainsi que deux agents de service, appartenant à la fonction publique ou rémunérés par l'État sur contrat* ». Le régime est dégressif passé cinq ans : « *Au-delà des cinq années qui suivent la cessation de leurs fonctions* [mais à partir de 2021 pour MM. Giscard, Chirac et Sarkozy, NDA], *il est mis à disposition […] trois collaborateurs permanents […] ainsi qu'un agent de service* ».

Les anciens présidents pourront toujours bénéficier de locaux « *meublés et équipés, dont le loyer, les charges et les frais généraux sont pris en charge par l'État* », qui continuera également de régler leurs frais de réception et de déplacement pour eux-mêmes et un collaborateur.

La bonne idée

Une proposition de loi

Anciens présidents. Franck Marlin, député LR de l'Essonne, a déposé le 26 octobre 2018, à l'initiative de Contribuables Associés, une proposition de loi « *visant à plafonner la retraite des anciens présidents de la République* ». Valéry Giscard d'Estaing, qui a toujours vécu de la politique, touche une pension évaluée à 18 000 euros par mois (plus les 12 000 euros net mensuels qu'il reçoit en tant que membre du Conseil constitutionnel). Le texte déposé par Franck Marlin stipule que les anciens présidents ne puissent toucher leur retraite de chef d'État (5 200 euros net par mois) qu'en l'absence d'émoluments ou salaires provenant d'autres emplois. Interpellez votre député pour qu'il soutienne cette initiative des plus utiles que Contribuables Associés réclamait de longue date.

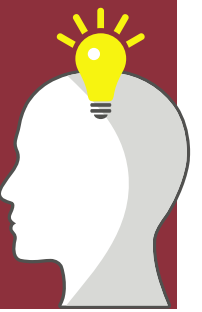

Anciens Premiers ministres : à quand la fin des avantages à vie ?

Même si vous n'avez été que quelques mois l'hôte de Matignon, vous demeurez un privilégié *ad vitam aeternam*. Mais cela pourrait évoluer.

Privilèges. Pour nombre d'élus, quitter Matignon et le poste de Premier ministre peut souvent passer pour un échec et signifier la fin de leur carrière politique. Pour autant, la République sait choyer ses anciens chefs de gouvernement. Outre la conservation de leurs indemnités (14 910 euros brut mensuels) pendant trois mois, ces derniers bénéficient d'une voiture avec chauffeur (et carburant), ainsi que d'un garde du corps, payés à vie par les contribuables. Et ce n'est qu'un aspect des privilèges des anciens Premiers ministres.

En février 2016, Médiapart détaillait les dépenses pour tous les anciens chefs de gouvernement en vie depuis Laurent Fabius (et de ce fait sans y inclure Manuel Valls ni Bernard Cazeneuve). Et on apprenait ainsi qu'Édith Cresson bénéficie d'une collaboratrice rémunérée 35 000 euros par an (et ce depuis 2014). En 2014, Matignon a dépensé 89 000 euros pour renouveler les berlines de François Fillon, Édouard Balladur et Michel Rocard (ce dernier étant décédé en juillet 2016). Médiapart révèle, toujours pour 2014, que l'État a déboursé des mille et des cents pour les « ex » de Matignon : 102 000 euros pour rémunérer le personnel affecté à Alain Juppé, maire de Bordeaux par ailleurs ; 97 000 euros pour Dominique de Villepin, « *dont la société réalisait cette année-là 1,8 million d'euros de chiffre d'affaires* », 89 000 euros pour Jean-Pierre Raffarin (sénateur) ; 82 000 euros pour Lionel Jospin ; 79 000 euros pour Michel Rocard (ambassadeur « chargé de la négociation internationale pour les pôles Arctique et Antarctique ») ; 75 000 euros pour Jean-Marc Ayrault (député) ; 66 000 euros pour François Fillon (député) ; 45 000 euros pour Édouard Balladur (retraité), toujours pour rémunérer le personnel affecté.

À noter que, parmi ces anciens chefs de gouvernement, Édouard Balladur bénéficiait d'une assistante et d'un chauffeur depuis 1995, Lionel Jospin jouissant des mêmes services depuis 2002.

De tels privilèges passent mal, notamment depuis le mouvement des Gilets jaunes. C'est la raison pour

PHOTOS : © NIKOLAY ANDROSOV / SHUTTERSTOCK - © RAMA / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 2.0 FR - © IBO/SIPA - ©IEF-INFOIEF / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Édith Cresson,
Dominique de Villepin,
François Fillon
et Jean-Marc Ayrault
peuvent remercier les contribuables.

laquelle, le 13 février 2019, sur le plateau de LCI, Édouard Philippe a indiqué songer à l'extinction des avantages offerts aux ex-Premiers ministres, mais seulement dix ans après leur départ de Matignon : « *J'ai pris la décision de faire en sorte que les moyens qu'on attribue aux anciens Premiers ministres ne soient pas accordés à vie, mais pendant dix ans.* » Cependant, comme le fait remarquer Capital.fr, on ne sait pas si cette mesure, qui devrait faire partie des propositions du gouvernement à l'issue du Grand Débat National, sera appliquée aux actuels anciens Premiers ministres ou si elle ne concernera qu'Édouard Philippe et ses successeurs.

Mais si l'intention affichée par Édouard Philippe peut sembler un bon début dans la lutte contre les avantages indus, il faudrait d'abord qu'il fasse le ménage dans son propre cabinet. En effet, si on l'on en croit l'annexe au projet de loi de finances 2019 consacrée aux personnels affectés aux cabinets ministériels, le chef du gouvernement dispose de 492 personnels civils et militaires, dont 161 agents affectés à l'administration, au courrier et au secrétariat, 77 agents pour la cuisine et l'hôtellerie. 40 personnels assurant la sécurité du Premier ministre, sans oublier les 14 chauffeurs.

Une République très généreuse avec ses « ex »

Ségolène Royal, Harlem Désir, Jean-Luc Bennahmias. Trois cas emblématiques de recasages d'ex-élus qui continuent de bénéficier de l'argent public.

À la gamelle ! La République n'est pas une mère ingrate, notamment quand il s'agit de recaser d'anciens élus et figures du monde politique. Y compris et surtout si ces élus ont dû quitter les assemblées ou les ministères.

Un cas particulièrement emblématique de ces recasages est celui de Ségolène Royal. L'ancienne candidate à l'élection présidentielle a été nommée « ambassadrice de France chargée des négociations internationales pour les pôles Arctique et Antarctique », le 1er septembre 2017. Le premier titulaire de ce poste était Michel Rocard, nommé par Nicolas Sarkozy en 2009 et qui l'a conservé jusqu'à sa mort en 2016. En 2013, cette « ambassade thématique » était rémunérée à hauteur de 47 286 euros par an, à quoi il fallait ajouter 32 379 euros de frais de mission pour le responsable et son équipe. Selon le Quai d'Orsay, Ségolène Royal ne touche pas de rémunération mais bénéficie bien de trois collaborateurs pour l'assister.

Un autre bénéficiaire de ces largesses et de l'argent public est Jean-Luc Bennahmias, ancien dirigeant des Verts puis du Modem, et député français au Parlement européen de 2004 à 2014. Depuis 2015, il est membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE, lire aussi page 48), au titre des personnalités qualifiées. Il touche ainsi 3 832, 20 euros brut mensuels. À noter que Jean-Luc Bennahmias avait déjà été membre du CESE, entre 1999 et 2004.

Mais bien plus chanceux que Ségolène Royal ou Jean-Luc Bennahmias, il y a Harlem Désir. L'ancien patron du PS et secrétaire d'État chargé des Affaires européennes occupe, depuis juillet 2017, le poste de représentant pour la liberté des médias au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le poste est rémunéré 122 195 euros net par an, selon *L'Opinion*. Le tout exempté d'impôt sur le revenu ! ●

PHOTOS : © JACKOLAN1 / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 3.0 - © MATTHIEU RIEGLER / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 3.0

© HEGOR MAURILBERT / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 3.0

(De gauche à droite) Ségolène Royal, Jean-Luc Bennahmias, Harlem Désir.

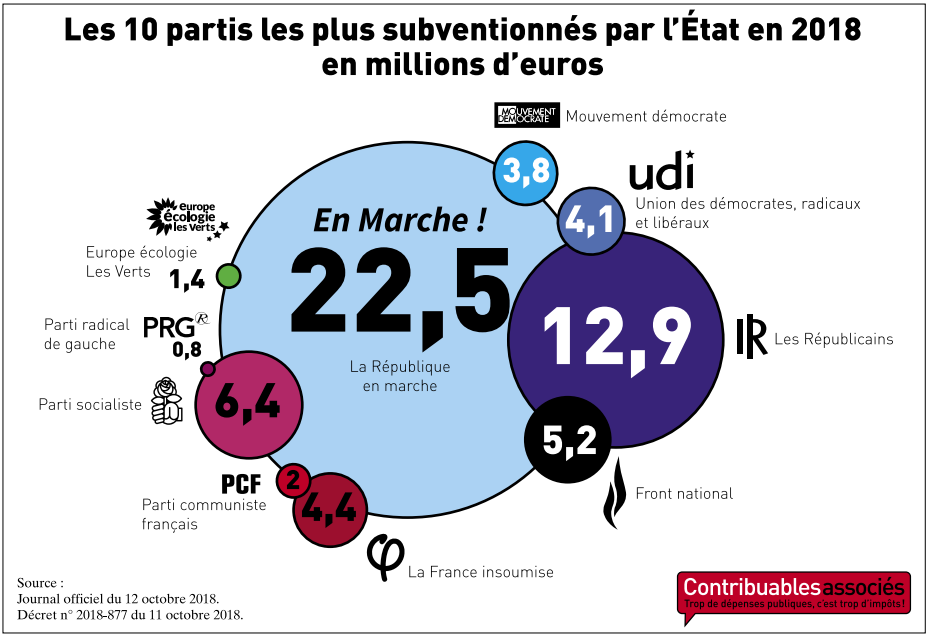

Des partis sans partisans mais pas sans argent

Fardeau. Les formations politiques sont nourries à l'argent public. Les aides directes aux partis politiques se subdivisent en deux « fractions ». La première fraction a été attribuée en fonction des résultats obtenus lors des législatives de juin 2017, diminuée d'une pénalité pour les partis n'ayant pas respecté la parité. En France métropolitaine, cette aide concerne tout parti ayant présenté, dans au moins 50 circonscriptions, des candidats ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés. La seconde fraction est attribuée en fonction du nombre de parlementaires ayant déclaré se rattacher à un parti. Le parti le plus subventionné en 2018 est La République en marche, qui a reçu 22,5 millions d'euros d'aides publiques, devant Les Républicains (12,9) et le Parti socialiste (6,4). Et pourtant, la seule source légitime de financement d'un parti devrait être les cotisations et les dons des militants et sympathisants. Idem pour les associations et les syndicats (lire chapitre 5). C'est ce que pensent les Français qui, dans un sondage IFOP / *Les Enquêtes du contribuable* d'avril 2014, se prononçaient à 83 % contre le financement public des partis politiques. En Italie, le financement public des partis a été aboli en 2017.

L'Allemagne ou le Royaume-Uni, quant à eux, favorisent les financements privés, ce qui allège d'autant le fardeau du contribuable.

Hervé Gaymard fait double emploi

L'ancien ministre de Jacques Chirac préside le Conseil départemental de Savoie. Il est également rémunéré pour un poste de haut fonctionnaire à plein temps, au ministère de l'Économie et des Finances.

Cumulard. Double fonction et double paie, tel est le quotidien d'Hervé Gaymard. Celui-ci exerce un mandat – président du Conseil départemental de Savoie – tout en étant administrateur civil hors classe à Bercy. L'élu Les Républicains touche 4 033 euros net mensuels comme élu et 7 596 euros net mensuels, depuis juin 2017, comme haut fonctionnaire. Une information révélée par *Le Parisien* dans son édition du 12 février 2019.

©XAVIER VILA/SIPA

Le Nouvel Observateur s'interroge légitimement : « *Comment Hervé Gaymard parvient-il à conjuguer un emploi à plein temps avec son mandat de président, fonction qui demande pourtant une disponibilité totale ?* »

En juin 2017, Hervé Gaymard renonce à se représenter comme député de Savoie, en vertu de la nouvelle règle de non-cumul des mandats. Il réintègre alors son administration d'origine, à Bercy, où il est nommé administrateur civil hors classe. Mais « *de juin 2017 à septembre 2018, l'élu est resté en attente d'affectation, tout en touchant son salaire mensuel de 7 596 euros* », explique *Le Parisien*. Depuis sa prise de poste, Hervé Gaymard bénéficie des services d'une assistante, « *mutualisée avec un autre service* », et d'un collaborateur.

L'élu s'est expliqué dans un long entretien au *Parisien*, estimant n'avoir « *rien à cacher* ». L'ancien ministre de l'Économie et des Finances explique travailler de 7h30 à 22 heures, sept jours sur sept, y compris les jours fériés.

Pour René Dosière, ancien député PS, aujourd'hui président de l'Observatoire de l'éthique publique, ces pratiques « *entretiennent la défiance, voire la colère des contribuables envers les élus* ». Pour autant, elles sont parfaitement légales.

À noter qu'Hervé Gaymard est le seul président d'un Conseil départemental à être fonctionnaire en activité.

© FOTOLIA – CONTRIBUABLES ASSOCIÉS

Les frais d'obsèques des parlementaires

RIP. Les règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat prévoient une « allocation pour frais funéraires » pour les parlementaires qui décéderaient pendant leur mandat, comme pour ceux qui ne sont plus en exercice. Cette allocation concerne également leur conjoint et leurs enfants toujours à charge. En 2018, l'Assemblée nationale a plafonné l'aide à 2 350 euros (montant calqué sur l'indemnité funéraire versée au Parlement européen) à la place du forfait maximal de 18 255 euros. Pour nos députés, un montant total de 573 412 euros a été versé en 2017, soit en moyenne 8 200 euros par disparu. Rien ne bouge, en revanche, au Sénat, où 967 000 euros ont été déboursés en 2016 pour 53 funérailles, soit 18 245 euros par élu. Ci-gît l'argent de vos impôts…

La bonne nouvelle

Fin du régime spécial de retraite des députés

Réforme. Depuis le 1er janvier 2018 le régime de retraite des députés est aligné sur celui de la fonction publique. Jusqu'alors, la pension des députés était calculée au prorata des annuités acquises, sans minimum de durée de mandat.
À la différence du système de retraite classique, le député n'avait besoin de cotiser que 31 ans pour obtenir sa retraite à taux plein, contre 40 ans pour un salarié lambda. Jusqu'en 2018, le régime spécial des députés équivalait à sept fois la valeur de la retraite moyenne des Français, d'après Charles de Courson, le député centriste de la Marne favorable à la suppression de ce privilège. Cette réforme devrait dégager à terme une économie de 10 millions d'euros par an. Reste encore à aligner le régime de retraite de la fonction publique sur le régime général, comme le préconise Contribuables Associés.

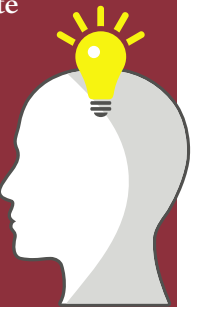

François de Rugy
L'écolo qui adore les hélicos

Coût : entre 350 000 et 1 million d'euros

PHOTOS : © BRUNO PERROUD / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0 - © DIMA SIDELNIKOV - FOTOLIA

Fils de l'air. L'écologie, c'est un secteur vraiment d'avenir, surtout avec l'argent des contribuables. Et c'est ainsi que le 20 septembre 2018, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, a pu faire de belles images pour annoncer l'arrivée de deux ourses slovènes dans les Pyrénées. Une arrivée qui ne plaît guère aux élus locaux ni aux agriculteurs. C'est certainement pour cette raison que le ministre, voulant éviter la colère de certains, a fait appel à un hélicoptère de la gendarmerie pour se montrer avec quelques bergers favorables à la venue des plantigrades. Mais le séjour dans les airs ne s'est pas achevé là. En effet, devant se rendre à Bordeaux, situé à deux heures de voiture de Pau, où Rugy était redescendu après son périple dans la montagne, le ministre fait appel à un avion… Bilan de la journée : un million d'euros, selon *Le Canard enchaîné*, 350 000 euros selon un porte-parole du ministre.

Le coiffeur de François Hollande

Brushing. Olivier B. *(photo d'illustration)*, coiffeur de son état dans le XVIIe arrondissement de Paris, a quitté son salon en mai 2012 pour s'occuper à plein temps du brushing et de la teinture de celui qui habitait alors le palais de l'Élysée. Et en toute logique, il ne l'a pas fait pour rien : son salaire brut, négocié avec Sylvie Hubac, haut fonctionnaire qui fut directrice du cabinet de François Hollande, était de 9 895 euros brut. Décoiffant ! Le salaire moyen en France étant de 2 874 euros brut par mois. Ce CDD de cinq ans lui valut une rémunération cumulée de 593 700 euros brut, à la charge des contribuables bien évidemment… Et ce n'est pas tout : ces émoluments s'accompagnaient d'éventuelles « indemnités de résidence » et autres « avantages familiaux ».

Coût : 593 700 euros brut au minimum

3. Ces coûteuses administrations et annexes de l'État

Privilèges de caste, dysfonctionnements structurels, gabegies à n'en plus finir. La sphère publique, obèse et tentaculaire, plombe les comptes de la nation.

Ces fonctionnaires qui sont loin de faire les 35 heures…

Un rapport, publié par l'Inspection générale des finances le 26 mars 2019, explique que 310 000 fonctionnaires d'État ont un temps de travail inférieur au seuil légal de 1 607 heures par an.

Improductifs. Certains fonctionnaires ont pu s'estimer heureux en 2017. En effet, alors que beaucoup de salariés du privé voient leur salaire gelé depuis des années, dans la fonction publique d'État, le salaire net moyen en équivalent temps plein s'est élevé à 2 560 euros par mois, soit une hausse de 2,1 %, selon des données publiées par l'INSEE au mois de mars 2019. Un salaire moyen qui ne reflète pas les écarts entre les catégories de fonctionnaires, mais dont la hausse est supérieure à l'inflation estimée pour la même année.

Mais ce n'est pas la moindre des disparités entre salariés du privé et agents publics. Un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), publié par *Le Figaro*, indique que 310 000 agents publics d'État (sur un effectif audité de 1,1 million) travaillent moins que le seuil légal des 35 heures. Cet audit ne prend pas en compte les enseignants, magistrats, militaires et gendarmes.

Le rapport de l'IGF établit que, sur les 310 000 fonctionnaires travaillant moins de 35 heures, 190 000 agents n'opèrent pas dans des conditions difficiles (horaires décalés, pénibilité, travail le week-end…) et n'effectuent en moyenne que 1 555 heures par an. Aligner leur temps de travail sur le droit commun permettrait de réduire les effectifs de l'État de 30 000 postes, selon l'IGF.

Parmi les éléments établissant un temps de travail inférieur à la durée légale, l'IGF pointe un certain nombre de jours de congés qui s'ajoutent aux cinq semaines de congés payés. Notamment les « jours de fractionnement » : ainsi, si un fonctionnaire pose cinq jours de vacances entre le 1er novembre et le 30 avril, il reçoit un jour de congé supplémentaire. Et c'est même deux jours de congés en plus pour les agents de l'Éducation nationale travaillant dans le secondaire…

À ces jours de fractionnement peuvent s'ajouter les « jours ministres », comme l'indique *Le Figaro*. Au ministère de l'Intérieur, les fonctionnaires ont droit à deux jours supplémentaires. Aux Affaires sociales, ils bénéficient d'une semaine de bonus, dite « semaine d'hiver ». À la Culture, les agents ont droit à sept jours de plus au titre de la « semaine Malraux », en plus de leurs deux « jours ministres ».

Parmi les 120 000 agents bénéficiant d'un régime dérogatoire pour cause de pénibilité particulière, le rapport de l'IGF pointe un certain nombre d'abus. Par exemple, les agents des préfectures et sous-préfectures chargés de l'accueil du public et de la délivrance des titres travaillent à peine 1 572 heures par an.

© COLOURESS-PIC-FOTOLIA

Parmi les agents de la fonction publique d'État, ce sont les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle qui ont le temps de travail le plus faible : 43 jours de moins que le salarié lambda.

Autre dysfonctionnement qui confine à l'injustice, au sein des personnels de l'administration pénitentiaire : les travailleurs sociaux des services pénitentiaires d'insertion et de probation n'œuvrent que 1 520 heures par an quand les surveillants de prison travaillant en horaires décalés, la nuit, les week-ends et les jours fériés, opèrent 1 582 heures par an.

Ce sont les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle qui ont le temps de travail le plus faible de la fonction publique d'État : 1 306 heures par an ! Ce qui équivaut à 301 heures ou encore 43 jours de travail de moins sur une année que le salarié lambda qui est aux 35 heures. On croit rêver…

Les logiciels fous de l'administration

Accumulation de bugs, gestion catastrophique des budgets, logiciels mis au placard malgré un coût de plusieurs dizaines voire centaines de millions d'euros. La gestion des systèmes informatiques par les administrations est un cas emblématique de gaspillages scandaleux.

© STOKKETE-SHUTTERSTOCK

Erreur 404. La simplification administrative n'est pas près de concerner les systèmes informatiques gérés par les administrations. À commencer par les logiciels de paie et de ressources humaines. En 2007 est enfin créé un « opérateur national de paie » (ONP) des 2,7 millions de fonctionnaires employés par l'État. Objectifs : centraliser la paie des agents, jusqu'alors disséminée entre de nombreux services dépendant des différents ministères ; réaliser 190 millions d'euros d'économies par an, via la suppression de 3 800 postes, et mettre un terme aux pratiques de paie irrégulière ! 115 agents développent ce supercalculateur, sept années durant. Coût estimé : 346 millions d'euros, selon la Cour des comptes. Patatras, en 2014, le projet est abandonné ! Dans son rapport de 2015, la Cour des comptes indique deux raisons essentielles : instabilité du personnel de l'ONP (vacance de 25 mois du poste de secrétaire général, quatre chefs du département de l'informatique en cinq ans) et réticences des administrations à lui fournir les informations nécessaires.

Autre bug informatique qui a fait beaucoup parler de lui : Louvois, le système de paie de la Défense entré en service en 2011. Un système qui n'a pas cessé d'accumuler les erreurs. Et les militaires n'ont pas fini d'en payer les conséquences, certains sont encore criblés de dettes. Un enfer qui

a duré près de sept ans. Tout d'abord, des militaires n'ont reçu qu'une faible partie de leur solde (certains ayant une fiche de paie avec un net à payer de 3 centimes d'euros). Mais surtout, ce sont de nombreux « trop versés » que le ministère a dû réclamer. Causant, là aussi, de nombreux désagréments aux militaires – une partie d'entre eux ont été obligés de contracter des prêts pour pouvoir rembourser le trop-perçu. Le logiciel a même envoyé des paiements à des réservistes qui n'étaient plus à l'Armée. Et pour résoudre une partie de ces problèmes, le ministère de la Défense a fait appel à une société de consultants facturée jusqu'à 1 000 euros par jour… Coût estimé de ce gâchis : au moins 300 millions d'euros.

L'Éducation nationale n'est pas en reste s'agissant d'un logiciel coûteux et tombé aux oubliettes. Avec l'abandon du système SIRHEN – censé moderniser la gestion des ressources humaines du ministère – en 2018, Jean-Michel Blanquer a tiré le rideau sur une dépense inutile de 320 millions d'euros. Lancé en 2007, ce projet est un échec flagrant, puisqu'à peine 18 000 agents, soit seulement 2 % des fonctionnaires de l'Éducation nationale ont été suivis par SIRHEN. Un projet qui devait être sabordé dès 2012 mais qui a bénéficié de rallonges budgétaires et de plusieurs mises à jour jusqu'à son abandon définitif.

Mais le pire gaspillage reste la modernisation du système informatique de contrôle aérien : 2,1 milliards d'euros pour des programmes qui n'ont pas encore vu le jour. Auteur d'un rapport sur le sujet en 2018, le sénateur UDI Vincent Capo-Canellas a pointé du doigt, dans les pages du *Parisien*, « *la culture des ingénieurs de la Direction générale de l'aviation civile* ». Ceux-ci ne cessent de modifier leurs exigences et repoussent de fait la mise en œuvre du nouveau logiciel à l'horizon 2022-2023. Des bugs déjà relevés par la Cour des comptes en… janvier 2015 : « *Aucun document de pilotage ne récapitule les dépenses totales de chaque programme, les coûts initialement prévus, les facteurs d'économies ou de dérive.* »

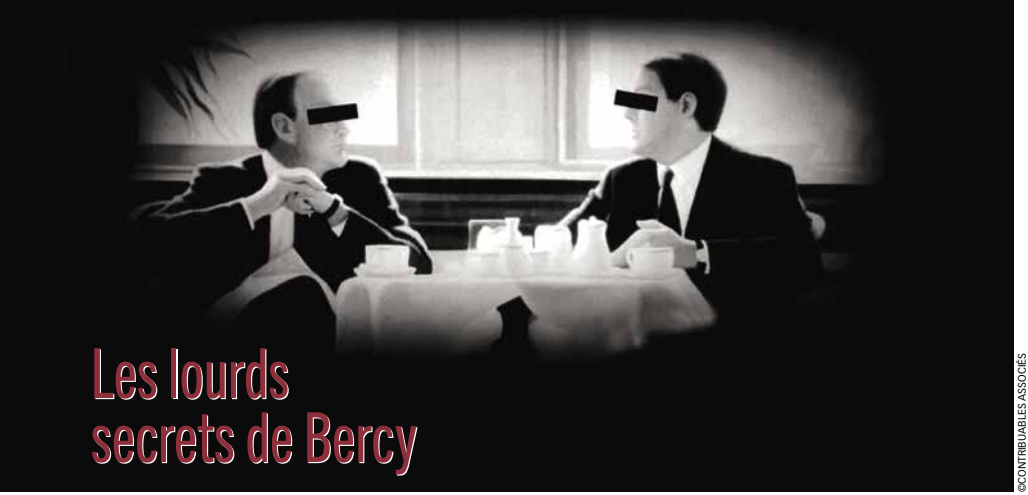

Les lourds secrets de Bercy

©CONTRIBUABLES ASSOCIÉS

L'élite du ministère des Finances a beaucoup de choses à cacher aux Français.

Coffre-Fort. Au fil du temps, Bercy est devenu une forteresse appliquée à défendre ses privilèges. En dépit de leurs incantations sur la baisse de la dépense publique, les hauts fonctionnaires des Finances gagnent jusqu'à 30 % de plus que leurs « collègues ». Et les mieux lotis d'entre eux perçoivent des rémunérations astronomiques. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même…

Le trésorier-payeur général d'Île-de-France est le fonctionnaire le mieux payé de Bercy. Il a touché en 2015 la modique somme de 21 298 euros net par mois. « *Tous les patrons départementaux ou régionaux du fisc, ainsi que certains de leurs adjoints, sont mieux rémunérés que le chef de l'État* », explique le journaliste Vincent Jauvert (« Les Intouchables d'État », Robert Laffont).

Fin 2017, la Cour des comptes a bouclé sa troisième enquête en huit ans (c'est dire s'il y a un loup) sur les revenus des hauts fonctionnaires de Bercy, et ce pour la période 2013 – 2015. Les magistrats financiers ont dénoncé dans un référé spécial, non seulement des salaires anormalement élevés, mais également « *des dispositifs de rémunération sans base juridique* ». Autrement dit, les pachas de Bercy, qui planifient au quotidien le matraquage fiscal des Français, se paient sur la bête – ce que l'on savait déjà – mais qui plus est, se versent, toute honte bue, des primes illégales. Un scandale qui en dit beaucoup sur les super-pouvoirs des agents des Finances. Ce sont ces hauts fonctionnaires qui calibrent des mesures fiscales dont ils sont les seuls à maîtriser le contenu. Impossible pour un ministre de régenter Bercy quand il a son administration sur le dos. Jean Arthuis, ministre de l'Économie et des Finances de Jacques Chirac entre 1995 et 1997, avait dû attendre six mois pour avoir le droit de consulter la liste des 250 agents les mieux rémunérés de son ministère. Il finit par l'obtenir mais sur du papier chimique impossible à photocopier. Car à Bercy, on aime beaucoup parler d'argent mais jamais du sien…

Les autorités administratives en question

Parmi les institutions peu connues des Français, les autorités administratives indépendantes se singularisent par leur opacité de gestion et les rémunérations scandaleuses de certains de leurs dirigeants.

Planque. La République compte 26 autorités administratives indépendantes (AAI), telles que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) ou le Défenseur des droits. Ces « *organismes administratifs qui agissent au nom de l'État et disposent d'un réel pouvoir, sans pour autant relever de l'autorité du gouvernement* », selon la définition du Conseil d'État, ont un fonctionnement très nébuleux.

Dans un rapport de 2015, Jacques Mézard, sénateur PRG du Cantal, allait jusqu'à voir dans ces organismes « *un État dans l'État* ». Même son de cloche du côté de la Cour des comptes, qui relevait dans un rapport de décembre 2017, que les AAI sont « *exemptées du contrôle budgétaire de droit commun* ». Les magistrats de la rue Cambon préconisaient notamment de réduire les indemnités de fonction du président d'une AAI en cas de cumul avec une retraite de la fonction publique. Le message n'est pas vraiment passé du côté de Jacques Toubon, le Défenseur des droits. Avec le cumul de sa rémunération de président d'AAI (10 629 euros net) et de ses différentes retraites (du Conseil d'État, de l'Assemblée nationale et du Conseil de Paris), l'ex-ministre de la Justice Jacques Toubon toucherait 21 729 euros par mois, selon son entourage, cité par *Le Figaro*.

Un autre dirigeant d'AAI a également créé la polémique en 2019. Il s'agit de Chantal Jouanno *(photo)*, l'ex-ministre des Sports de Nicolas Sarkozy, qui préside depuis mars 2018 la Commission nationale du débat public. Chantal Jouanno a renoncé à organiser le Grand Débat National, mais continue néanmoins de percevoir une rémunération presque équivalente à celle du président de la République, soit 14 666 euros brut…

© FRIENDS OF EUROPE / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 2.0

© COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Les fonctionnaires de l'Assemblée sont mieux payés que les députés

Salaires et primes mirobolants. Les agents du Palais Bourbon cultivent le secret pour préserver leurs privilèges.

Une famille en or. Vous rêvez d'un poste dont le salaire est 2,5 fois supérieur à un emploi équivalent dans la fonction publique d'État ? Ne cherchez pas, devenez agent de l'Assemblée nationale.

Alors que la rémunération annuelle d'un adjoint administratif de l'État est de 26 945 euros brut par an, celle d'un agent de l'Assemblée est de 67 800 euros, à affectation équivalente. En intégrant les primes, qui équivalent à 64 % en moyenne du salaire brut, le salaire mensuel d'un secrétaire de l'Assemblée est de 6 000 euros net par mois… Quand l'indemnité d'un député (hors frais de mandat) est de 5 373 euros net mensuels. Informations révélées par le directeur de l'IREF, Nicolas Lecaussin, dans son enquête « Les Donneurs de leçon. Pourquoi la France est en vrac ! » (Éditions du Rocher).

©VINCENT LOISON/SIPA

François de Rugy, l'ex-président de l'Assemblée, a reconnu que les heures de nuit et les sessions extraordinaires sont bien payées, même quand les fonctionnaires ne sont pas présents : « *Si on ne siégeait jamais la nuit, jamais le week-end, ce qui n'est pas le cas, en effet ce serait des primes qui seraient versées en compensation de quelque chose qui n'a pas existé.* » (Paris Première, 13.06.2018).

Pour Nicolas Lecaussin, le plus scandaleux reste l'absence de transparence. Ainsi un rapport réalisé par deux secrétaires généraux de l'Assemblée nationale précise que de nombreux points restent à éclaircir concernant les primes et les rémunérations… Une opacité, semble-t-il parfaitement assumée, et qui a été également pointée dans un rapport de Philippe Vigier, député centriste d'Eure-et-Loir.

Au final, le coût des 1 278 employés (fonctionnaires et contractuels) du Palais Bourbon – 175 millions d'euros, soit 31 % du total des ressources – est deux fois supérieur aux frais de personnel du Bundestag, le Parlement allemand. Pourtant notre Assemblée emploie deux fois moins d'agents… ●

Agnès Saal et ses frais de taxi

Recasée. L'ex-présidente de l'Institut national de l'audiovisuel français (INA) a défrayé la chronique en 2015. Elle a été condamnée par la justice à deux reprises en 2016, pour des frais de taxis indus (47 640 euros) – dont avait également profité son fils – dans l'exercice de ses fonctions, au Centre Georges-Pompidou et à l'INA, alors qu'elle bénéficiait pourtant d'une voiture de fonction avec chauffeur. Jugée pour détournement de fonds publics, l'énarque avait plaidé coupable et remboursé intégralement les sommes dues. « *J'assume cette faute, je la regrette à un point infini* », avait-elle expliqué au *Monde*. Exclue de la fonction publique pour deux ans dont six mois ferme sans traitement, Agnès Saal avait fait son retour au ministère de la Culture, en juillet 2016. Le 29 août 2018, elle a été promue haut fonctionnaire à l'égalité, à la diversité et à la prévention des discriminations.

À l'Opéra de Paris, aussi…

Pie voleuse. Les hauts fonctionnaires ont la dépense publique dans le sang. Et ceux de l'Opéra national de Paris, l'établissement public qui contrôle le Palais Garnier et l'Opéra Bastille, aiment les dorures mais aussi le confort moelleux des sièges en cuir des taxis parisiens, du moment que c'est le contribuable qui paye… Une dizaine de cadres dirigeants ont dépensé pour 93 349,38 euros exactement en frais de taxi en 2014, a révélé, en septembre 2016, la Cour des comptes. 1 000 euros de taxi par mois et par directeur… Encore plus scandaleux, *Le Parisien* précise que « *l'un des dirigeants de l'Opéra* [parmi] *les plus dépensiers disposait pourtant… d'un véhicule avec chauffeur !* » La nouvelle direction dit avoir serré la vis depuis sur ces dépenses.

©KARELNOPPE - FOTOLIA

Coût : 93 349,38 euros

©TIRADEN - FR.WIKIPEDIA.ORG / CC BY-SA 3.0

Coût : 40,23 millions d'euros en 2019

Le CESE : un bon vieux fromage

Nul ne sait à quoi sert le Conseil économique, social et environnemental, à part offrir des sinécures à quelques-uns et produire des rapports qui ne sont pas lus.

Inutile. Créé en 1946, le CESE est une assemblée « consultative » auprès des pouvoirs publics, dont les avis n'obligent personne. Le CESE est composé de 233 membres, représentants de ladite « société civile » (dans les faits, on y trouve surtout des syndicalistes), désignés pour un mandat de cinq ans. Les « conseiller.ère.s » – car l'écriture inclusive est de mise en cette vénérable institution – ne peuvent accomplir plus de deux mandats consécutifs. Ils sont épaulés par 60 experts et 147 fonctionnaires bien choyés. Les dépenses de personnel (rémunérations des membres, experts et agents, retraites des anciens conseillers) ont pompé rien moins que 82,5 % du budget de l'institution en 2018 ! (Source : projet de loi de finances 2019). Autre donnée édifiante, les agents du CESE bénéficiaient de 54 jours de congés (hors jours fériés) en 2014, selon la Cour des comptes.

Les membres du CESE émettent des rapports mort-nés, à une cadence très mesurée : 30 rapports en 2018 pour un budget de 42,1 millions d'euros. Cela fait cher le rapport : 1,4 million d'euros à l'unité.

L'assemblée compte quelques célébrités dont le talent vaut bien un fromage : le cinéaste Régis Wargnier, l'ex-athlète Muriel Hurtis, le politicien Jean-Luc Bennahmias, le rappeur et écrivain Rost Adom'Megaa, la navigatrice et présidente de WWF France, Isabelle Autissier, ou encore l'ex-animateur télé et défenseur des oiseaux Allain Bougrain-Dubourg. Près du tiers des sièges est occupé par des représentants des syndicats de salariés. Ces conseillers reversent l'intégralité de leur indemnité (3 845, 20 euros brut par mois) à leur syndicat. Un financement déguisé des organisations syndicales, tout ce qu'il y a de plus légal…

Saint Théodule, priez pour nous !

L'État aime se donner des raisons d'exister. Au moindre problème, il crée des commissions et autres instances consultatives, dites comités Théodule.

Commissionite aiguë. Le général De Gaulle les appelait les « comités Théodule ». Ces commissions où l'on aime à débattre du sexe des anges sont pléthore. Une annexe au projet de loi de finances pour 2019 fournit la liste sur 55 pages des 387 « commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres », et détaille pour les années 2015 à 2017 le nombre de réunions et leur coût de fonctionnement. La facture des 387 instances est de 23,2 millions d'euros pour 2017, d'après nos calculs. Mais il y a des coûts cachés. Quand un fonctionnaire siège bénévolement dans un comité, il ne coûte pas plus cher, mais il ne fait pas son travail pendant ce temps-là.

En 2008, on comptait 800 commissions. Si nombre de comités ont été supprimés (comme la Commission centrale des appareils à pression ou le Groupe interministériel des normes), il reste du ménage à faire. Certes, toutes les commissions ne sont pas inutiles. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a notamment contribué à l'élaboration de la réforme de 2010 et ses rapports continuent de faire autorité. Mais d'autres ne servent qu'à pomper l'argent des contribuables et à satisfaire lobbies et amis du pouvoir. Quelle peut être l'utilité de la Commission nationale des professions foraines et circassiennes (24 membres) qui ne s'est pas réunie une seule fois depuis 2015 ? Pas une seule réunion en trois ans, non plus, pour la Commission interministérielle des données d'origine spatiale (cinq membres) qui a pourtant coûté plus de 19 000 euros en 2017. Citons également l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (16 membres) : une seule réunion en 2017 pour un coût annuel de 210 000 euros tout de même…

© WALTER_G - SHUTTERSTOCK

Mobilier national : le rapport qui déménage

Au cœur de l'actualité suite à la rénovation d'une partie du palais de l'Élysée, le Mobilier national s'est fait violemment critiquer par la Cour des comptes.

À bout de souffle. Une tapisserie dans une préfecture, des chaises dans un ministère, la salle des fêtes de l'Élysée (dont la rénovation récente aurait coûté 600 000 euros), tout cela, c'est le Mobilier national qui regroupe, notamment, les manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie. Le Mobilier national (350 agents, budget de 25 millions d'euros par an) dépend du ministère de la Culture. L'institution a été littéralement clouée au pilori par la Cour des comptes. Dans son rapport du 5 février 2019, la Cour décrit une institution « *à bout de souffle* » et au fonctionnement particulièrement anarchique.

Mais surtout, la Cour des comptes pointe l'absence de cohérence dans l'activité du Mobilier national. Par exemple, l'Atelier de Recherche et de Création n'a produit que 25 objets depuis 2011, alors qu'il en créait 20 par an auparavant.

Plus encore, les juges de la rue Cambon insistent sur le travail dit « en perruque », à savoir « *l'utilisation par un employé du temps ou des outils de l'entreprise pour effectuer des travaux qui ne correspondent pas à ceux pour lesquels il est payé* ». De quoi assurer un complément de revenu aux agents du Mobilier national. Normalement encadrée, cette pratique doit être consignée dans des cahiers. Or la Cour des comptes établit dans son rapport qu'il n'en est rien et exige que la perruque soit désormais proscrite.

Sans parler de conflits internes au sujet de techniques de restauration qui font perdre de la valeur aux objets repris en main par le Mobilier national. Ou le fait que les juges de la Cour des comptes pointent la consommation d'alcool sur le lieu de travail, bien loin « *d'être réservée à la célébration d'événements exceptionnels* ».

EDF irradie ses agents de privilèges

Malgré la concurrence, et surtout un contexte économique difficile, l'entreprise publique ne semble pas vouloir remettre en cause les avantages et privilèges de ses agents.

Électrisant. Marronnier des rapports annuels de la Cour des comptes, EDF et les avantages et privilèges de ses agents. Ainsi, l'entreprise publique (l'État et les acteurs institutionnels détiennent 96,8 % du capital) leur permet de gagner 8 % de plus, en moyenne, par rapport à un poste équivalent chez un concurrent en fourniture d'énergie. Alors certes, le nombre d'agents a baissé – via le recrutement de contractuels – et les salaires augmentent moins qu'au début des années 2000. Pour autant, les juges de la rue Cambon indiquent que le salaire moyen a grimpé de 2,67 % en 2017, après une hausse de 4,15 % en 2016. Bien au-dessus de l'inflation.

Mais surtout la Cour des comptes estime que les agents EDF bénéficient de privilèges indus qui coûtent près de 300 millions d'euros par an à l'entreprise. À commencer par les tarifs préférentiels : gratuité de l'abonnement, fourniture de l'électricité à un prix de seulement 4 % du tarif de base, exonération de taxes. Un privilège également accordé aux retraités EDF justifiant d'au moins quinze ans de service dans l'entreprise publique.

© M.ASTAR/SIPA

Coût : 300 millions d'euros par an

Qui plus est, l'avantage vaut tant pour la résidence principale que pour la résidence secondaire et sans plafond de consommation. Une aberration pour la Cour des comptes qui juge que cela est aujourd'hui « *difficilement compréhensible* », à l'heure où on ne cesse de promouvoir la sobriété énergétique…

Autre privilège dénoncé par la Cour des comptes dans son rapport du 5 février 2019, les « primes pour événements familiaux ». EDF semble en effet très généreuse avec ses agents : un mois de salaire pour l'indemnité d'union, un mois et demi de salaire pour la naissance du premier enfant et un mois pour les naissances suivantes.

Aides sociales de la Direction générale de l'aviation civile : ça plane pour eux !

La Cour des comptes a dénoncé le coût élevé de l'action sociale au sein de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

En apesanteur. La DGAC regroupe l'ensemble des services de l'État chargés de réglementer et de superviser la sécurité aérienne, le transport aérien et les activités de l'aviation civile (contrôle aérien notamment). Rattachée au ministère de la Transition écologique et solidaire, elle compte 11 400 agents. La DGAC dispose d'un budget propre et donc d'une grande autonomie au sein de ce ministère. En 2015, alors que les crédits votés pour l'action sociale de la DGAC s'élevaient à 9,14 millions d'euros, le montant des dépenses a atteint 12,81 millions, soit un dépassement de 40 %, relève la Cour des comptes dans un rapport de 2017. Soulignons notamment le coût du personnel de la DGAC affecté à l'action sociale (2,39 millions d'euros), des moyens mis à disposition des associations (1,58 million d'euros), et des autorisations d'absence (0,7 million d'euros). Par ailleurs, la Cour des comptes constate que la gestion de l'action sociale (qui concernait 10 601 agents en 2015) « *est elle-même onéreuse au regard des prestations versées, avec 4,7 millions d'euros de frais de gestion pour 8,13 millions d'euros de prestations* ». Soit un taux de 57,8 %, « *ce qui est démesuré* », tancent les magistrats de la rue Cambon. 1 208 euros par an et par agent vont à l'amélioration des conditions de vie des personnels de la DGAC et de leurs familles : restauration, logement, loisirs… C'est un des niveaux les plus élevés de la fonction publique.Les agents de la DGAC touchent trois fois plus d'aides que ceux du ministère de l'Intérieur et même 30 fois plus que ceux de l'Éducation nationale (41 euros en 2011) ! La Cour des comptes n'y va pas par quatre chemins et reproche à la DGAC d'acheter la paix sociale, « *en raison des répercussions économiques des mouvements sociaux sur l'ensemble du secteur du transport aérien* ». 254 jours de grève des contrôleurs aériens de 2014 à 2016, record d'Europe. Ceci explique cela…

La fraude à la Sécu des retraités fantômes

Faute d'un contrôle adapté, les caisses de retraite françaises versent des pensions à des bénéficiaires inconnus résidant à l'étranger.

Arnaque. En juillet 2010, Rolande Ruellan, alors présidente de la sixième chambre de la Cour des comptes, soulignait devant les députés, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, « *l'étonnante longévité des ressortissants algériens bénéficiant d'une retraite française en Algérie* ». Ce haut magistrat avait mis le doigt sur un dossier épineux. Il a fallu attendre sept ans pour qu'une enquête sorte enfin sur ces pratiques scandaleuses. Dans le chapitre XIII de son rapport sur « l'application des lois de financement de la Sécurité sociale » de septembre 2017, la Cour des comptes révèle que 53 600 bénéficiaires inconnus touchent une retraite française dans un pays à l'étranger, alors qu'ils n'y ont pas droit… ou qu'ils sont morts ! Comme ce faux bénéficiaire de 117 ans en Algérie, relevé par la Cour des comptes. S'il existait, il serait le doyen de l'humanité… Ce sont près de 200 millions d'euros qui seraient fraudés chaque année, sur les 6,5 milliards d'euros de retraites versés hors de nos frontières, principalement en Algérie (un quart des pensionnés de l'étranger), au Portugal, en Espagne, au Maroc et en Italie.

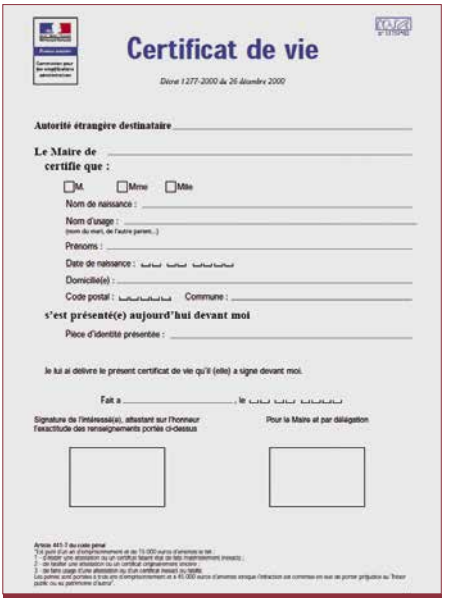
Certificat de vie

Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

Autorité étrangère destinataire _____

Le Maire de _____
certifie que :

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____
(nom du mari, de l'autre parent,...)

Prénoms : _____

Date de naissance : __ __ __ __ __ __ __ __

Domicile(e) : _____

Code postal : _____ Commune : _____

s'est présenté(e) aujourd'hui devant moi

Pièce d'identité présentée : _____

Je lui ai délivré le présent certificat de vie qu'il (elle) a signé devant moi.

Fait à _____, le __ __ __ __ __ __ __ __

Signature de l'intéressé(e), attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Pour le Maire et par délégation

Article 441-7 du code pénal
"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :
1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant de faits inexistants mensongers ;
2 - de délivrer une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou tronqué.
Les peines ainsi portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui".

Coût : 200 millions d'euros par an

Les organismes de retraite envoient chaque année un « certificat de vie » à leurs assurés que ceux-ci doivent remplir et faire valider par l'autorité du pays. Mais d'après la Cour des comptes, ce dispositif n'est pas suffisant car les contrôles de ces documents ont « *une portée limitée* ». Qui plus est, chacun des organismes de retraite adresse son propre certificat et les caisses ne se coordonnent pas entre elles pour recouper leurs informations. Les contrôles ciblés sur place sont très rares. Mais ils peuvent s'avérer efficaces. La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAVTS) a mené deux enquêtes en Algérie. La suspension du versement de 45 prestations en 2016 avait permis d'éviter un préjudice de près de deux millions d'euros pour la Sécu. C'est toujours ça de récupéré… ●

La vie de château grâce à la redevance audiovisuelle

© DREAMING ANDY - FOTOLIA

Comité d'entreprise. Voici notamment à quoi sert votre redevance audiovisuelle : à renflouer les caisses du comité interentreprises (50 salariés et 110 intermittents) qui gère les activités sociales et culturelles des 14 000 agents des trois agences de l'audiovisuel public : France Télévisions, Radio France et l'Institut national de l'audiovisuel. Le CI ORTF, doté d'un budget de 20 millions d'euros, est propriétaire, révèle la Cour des comptes, de neuf centres de vacances dont le château de Lalinde en bordure de la Dordogne, avec son parc de 115 hectares et sa piscine construite pour un million d'euros, alors que le devis initial était de 250 000 euros… Autre dysfonctionnement : la médiathèque désertée par ses utilisateurs, avec seulement cinq emprunts par jour, en 2017, pour sept heures d'ouverture et un coût de fonctionnement annuel de 200 000 euros.

Un pass Culture très dispendieux

© PASS.CULTURE.FR

Coût : 80 millions d'euros au minimum

Culturisme. L'État a lancé le « pass Culture » d'une valeur de 500 euros pour… acheter journaux, livres, CD, DVD, des places de cinéma ou de théâtre, et même des jeux vidéo ! Public visé : les jeunes de 18 ans qui pourront acquérir ces « biens et services culturels » via une application à télécharger sur smartphone. Expérimenté depuis le 1er février 2019 auprès de 10 000 volontaires, le dispositif pourrait coûter 400 millions d'euros par an s'il est généralisé aux 800 000 jeunes qui, tous les ans, atteignent la majorité. Selon *Le Canard enchaîné* (édition du 9 janvier 2019), cette opération pourrait ne coûter « que » 80 millions d'euros au contribuable : le ministère de la Culture aurait décidé de mettre à contribution les éditeurs pour fournir gratuitement des contenus, sans que l'utilisateur en soit informé…

4. Le pactole des subventions

Associations, syndicats, presse ou cinéma… Clientélisme, idéologie et copinage font que l'on subventionne tout et n'importe quoi.

On a eu la peau de la réserve parlementaire

© PETR KOVALENKOV - SHUTTERSTOCK

La réserve parlementaire a été supprimée en 2017. Pendant des décennies, elle a permis aux députés et sénateurs d'arroser les associations et collectivités territoriales de leur circonscription.

Clientélisme. Ce qu'il fallait entendre par « réserve parlementaire » était un ensemble de subventions d'État qui a permis aux parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat de financer des « investissements de proximité ». Chaque parlementaire pouvait proposer l'attribution de subventions à hauteur de 130 000 à 140 000 euros annuels en moyenne. Chaque année, plus de 10 000 subventions étaient attribuées. Le rôle d'un parlementaire est de voter la loi, de contrôler l'action du gouvernement, d'évaluer les politiques publiques. Il n'a pas pour mission de distribuer des cadeaux électoralistes financés par l'argent de nos impôts. Contribuables Associés s'est mobilisé pendant plusieurs années (aux côtés d'autres, comme Hervé Lebreton, président de l'Association pour une démocratie directe) pour faire supprimer cette pratique qui aura coûté 1 milliard d'euros aux contribuables pour la seule période 2009-2016. 85 agents publics géraient à plein temps cette cagnotte parlementaire. Selon un rapport de la Cour des comptes de 2015, 40 % des dossiers de subvention évalués par les magistrats financiers n'auraient pas dû être acceptés, car incomplets ou ne portant pas sur des dépenses éligibles. Les Sages de la rue Cambon relevaient également une explosion du nombre des aides attribuées en période pré-électorale. En 2015, les députés ont distribué 150 000 euros à des clubs de pétanque. La même année, le groupe socialiste du Sénat a fait verser 2 000 euros pour l'installation d'un « kiosque fitness » à l'arrière de la mairie du village de Suisse (Moselle). En 2016, les députés ont débloqué plus de 200 000 euros pour des tondeuses autoportées. Mention spéciale à Olivier Dassault, député LR de l'Oise, qui, en neuf subventions, avait distribué près de 39 500 euros pour des tondeuses à gazon.

Vos impôts paient les vacances et la nourriture des fonctionnaires de Bercy

Coût : 36,8 millions d'euros

Sans-Gêne. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même : des structures associatives du ministère des Finances sont subventionnées par Bercy. L'association Éducation plein air Finances (ÉPAF) a reçu 25,9 millions d'euros en 2016 (63 % de son budget). ÉPAF est l'association de loisirs des personnels de Bercy. Elle propose des prestations de vacances et de loisirs à ses agents et retraités. Elle accueille aussi les enfants mineurs des agents dans des centres de vacances. ÉPAF emploie 235 salariés, dont 38 fonctionnaires mis à disposition… L'Association pour la gestion des restaurants des administrations financières (AGRAF) a reçu, quant à elle, 10,9 millions d'euros de l'État. Deux exemples d'une administration qui spolie le contribuable en utilisant la loi de 1901 sur les associations pour s'autofinancer.

AFPA : un gouffre financier

Déformation. L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes a touché de l'État, depuis trois ans, 163 millions d'euros « *à titre exceptionnel* », en plus des 110 à 150 millions d'euros de subventions annuelles. Un soutien financier « *massif et discutable* », selon la Cour des comptes, qui étrille l'AFPA dans son dernier rapport annuel.

Coût : 143 millions d'euros en 2017

Entre 2013 et 2017, l'AFPA a cumulé une perte d'exploitation de 508 millions d'euros. La Cour des comptes pointe une absence de pilotage stratégique de l'agence et estime que les coûts de structure sont trop élevés. Entre 2013 et 2017, 62 % des charges d'exploitation avaient trait à des dépenses de personnel… Si l'AFPA a mis en place un plan de transformation en octobre 2018, qui prévoit la suppression de 1 500 postes et la fermeture de 38 centres, la Cour indique que l'État doit être encore plus exigeant quant à la rigueur financière de l'agence…

La fondation de François Hollande

Culotté. L'ex-Président a lancé sa fondation « La France s'engage » à la fin du quinquennat. Celle-ci bénéficie de 8,5 millions d'euros de fonds publics sur cinq ans, selon le mensuel *Capital*. L'argent provient essentiellement du ministère de la Jeunesse et des Sports, dont dépendait la fondation lorsque François Hollande était encore à l'Élysée. Le ministère des Affaires étrangères contribue également à hauteur de 100 000 euros par an pendant cinq ans. La fondation a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du 29 mars 2017, soit moins de deux mois avant la fin du mandat de Hollande. Cette mesure n'est pas symbolique. Le décret a permis à la fondation de bénéficier d'une déduction d'ISF à hauteur de 75 % du montant des dons, de percevoir des legs et de toucher plus facilement des subventions.

L'addition : 8,5 millions d'euros

©ANTONIOL ANTOINE/SIPA

L'ex-député PS Sylvie Andrieux, à l'Assemblée nationale, en mai 2013.

Condamnée pour des subventions fictives

Détournement de fonds. Pour certains élus, le clientélisme mène du Capitole à la roche Tarpéienne. C'est le cas de Sylvie Andrieux, ancien député PS des Bouches-du-Rhône, définitivement condamnée en novembre 2016 pour détournement de fonds publics, suite au rejet de son pourvoi par la Cour de cassation. Entre 2005 et 2008, alors qu'elle était vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a distribué 740 000 euros à des associations marseillaises, le plus souvent fictives. Structures qui, en retour, appelaient à voter pour Sylvie Andrieux. Entre le début de l'instruction et la condamnation définitive, la procédure aura duré une dizaine d'années. Sylvie Andrieux a été condamnée à quatre ans de prison dont trois avec sursis, 100 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Des coûts administratifs pharaoniques

Quand une association fait une demande de subvention à l'État ou à une collectivité locale, le traitement du dossier représente un coût non négligeable.

Paperasserie. Le coût du traitement administratif des subventions est parfois nettement supérieur au montant des aides accordées. En effet, lorsqu'une association fait une demande de subvention à l'État ou à une municipalité, l'administration se saisit du dossier, ce qui mobilise du temps de travail. Un rapport parlementaire de 2008 avait estimé le coût de traitement d'un dossier à environ 450 euros pour l'État. Lorsque l'écomusée du pays de la Roudoule dans les Alpes-Maritimes se voit attribuer une aide de 90 euros par le ministère de l'Éducation nationale ou quand l'association Habitat Jeunes des Trois Frontières de Thionville touche 6,48 euros du ministère de la Justice, le traitement des dossiers est donc six fois plus élevé que celui de la subvention accordée dans le premier cas et 70 fois dans le second !

Ce qui est vrai pour l'État, l'est également pour les municipalités. Un bon exemple est fourni par Paris. En 2009, Bertrand Delanoë avait demandé à ses services d'étudier la procédure d'instruction et d'attribution de subventions dont le total représentait à l'époque la coquette somme de 165 millions d'euros (en 2019, c'est plus du double). Sans entrer dans le détail, il lui avait été répondu que les heures de travail nécessaires au traitement des 3 500 dossiers examinés annuellement représentaient un coût de 4,2 millions d'euros. Soit 1 200 euros pour chaque dossier étudié. Lorsque la Ville accorde une subvention de 600 euros à l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, le coût du traitement administratif est deux fois supérieur aux sommes allouées. Et on s'étonne que la Ville de Paris soit endettée à hauteur de 5,7 milliards d'euros…

© BILLION PHOTOS – SHUTTERSTOCK

Les subventions dingos d'Anne Hidalgo

Le Conseil de Paris se réunit huit à dix fois par an. Plus d'une délibération sur deux sert à attribuer des subventions.

Subvention de 93 600 euros et convention avec l'entreprise Les Alchimistes en vue de l'expérimentation de la collecte et du traitement des couches-culottes usagées provenant des établissements de petite enfance (avril 2019).

Subvention de 124 000 euros et avenant avec l'Association de Prévention du Site de la Villette : « *En 2018, par le biais des maraudes, 207 jeunes (dont 13 % de filles), âgés majoritairement de 19 à 21 ans, ont été rencontrés* » (avril 2019). 124 000 euros pour 207 contacts, soit 599 euros le contact !

Subvention et avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2018-2020 avec les sept unions départementales syndicales. « *Cette aide se traduit par une subvention de fonctionnement de 2 531 401 euros, ainsi qu'une mise à disposition de locaux sur les quatre sites de la Bourse du Travail pour 1 195 234 euros* » (décembre 2018). Soit 3 726 635 euros pour les syndicats !

Subvention de 3 000 euros et convention de mise à disposition des locaux et moyens nécessaires au fonctionnement de l'amicale des anciens conseillers de Paris ou de la Seine (juillet 2017). Les conseillers de la Ville de Paris tiennent à bichonner leurs prédécesseurs…

Subvention de 42 000 euros et convention annuelle avec l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) pour une enquête sur l'hospitalité des Parisiens envers les migrants. « *Une étude menée à Paris, ville-monde, sera l'occasion d'interroger les motifs et les limites de ces engagements à partir de l'étude de cas (environ 25) au moyen d'entretiens avec les accueillants et les migrants* » (décembre 2016). Soit 1 680 euros le cas !

Subvention de 1 000 euros à l'association « Espace analytique, association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes » pour la formation d'un coordinateur géorgien sur la compréhension et la prise en charge des troubles autistiques en Géorgie (2016). L'objet de la subvention ne concerne donc pas directement les Parisiens.

Merci à Jacques Mandorla, de l'association des Contribuables Parisiens et Franciliens, de nous avoir signalé ces gaspillages.

L'association droguée à l'argent public

Toxique. Des aides publiques jusqu'à l'overdose… En décembre 2016, le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, a voté deux subventions pour un total de 40 500 euros à l'association pro-drogues SAFE. L'une de 25 000 euros pour installer des distributeurs automatiques de seringues dans Paris. L'autre de 15 500 euros pour une étude sur « les pratiques et les prises de risques des usagers injecteurs de drogues ». Dans l'exposé des motifs de la proposition de subventions, l'administration parisienne ose parler d'« *implantation harmonieuse* (sic) » à propos des 34 automates gérés par l'association dans seize arrondissements parisiens. L'association SAFE a accentué son maillage toxique de la capitale en distribuant des trousses d'inhalation pour les fumeurs de crack…

© VICTORIA M. - FOTOLIA

Coût : 40 500 euros d'euros

Des spectacles de rue pour les pochtrons

Nez rouges. Imaginez des hommes et des femmes grimés, encapsulés dans des vêtements blancs et jouant des saynètes devant des fêtards afin de les calmer… Payer des clowns-médiateurs pour isoler l'univers des couche-tard et celui des lève-tôt ? Grâce aux « Pierrots de la Nuit », ce ne sont plus des éléphants roses mais des comédiens subventionnés depuis des années par la mairie de Paris, qu'aperçoivent les nuiteux éméchés lors de la fermeture des bars et des boîtes de nuit. Présents dans certains endroits chauds de la capitale, ces artistes blafards se déplacent en groupe afin d'inciter les « acteurs de la nuit » à baisser le ton. Les Pierrots sont subventionnés à hauteur de 100 000 euros en 2018. La Ville leur octroie également un local de 90 m² appartenant au domaine public communal. À quand un public de poivrots subventionnés ?

Coût : 100 000 euros

En Nouvelle-Aquitaine, on dépense sans compter

Les élus clientélistes semblent ne vouloir oublier personne. Avec un arrière-fond idéologique sur le dos des contribuables…

Bordeaux. Le 10 octobre 2016, le Conseil régional accorde une subvention de 105 350 euros à plusieurs projets dans le cadre de « l'aide à la résidence de création du spectacle vivant ». Parmi les bénéficiaires, la compagnie parisienne Œnographie pour une pièce de théâtre qui met en scène « un œnologue transgenre » discourant sur les plantes hermaphrodites et la culture de la vigne. Dans le même esprit, la Région accorde, le 3 avril 2017, une aide de 7 000 euros à la compagnie Fée d'Hiver qui met en scène « L'extraterrestre et le petit caca ». Le personnage de l'extraterrestre symbolise la figure de l'étranger, le petit caca représente une femme abandonnée de tous. S'en suit une relation d'amitié qui se transforme en histoire d'amour… En juillet 2018, 9 600 euros sont accordés par les élus de Nouvelle-Aquitaine à l'association Boutabouh qui propose, parmi ses spectacles à destination des enfants, la pièce « Furax Libido », conseillée à partir de 8 ans. Il y est question « *de solitude amoureuse et sexuelle avec en filigrane l'addiction à l'alcool* » … Les syndicats de salariés, eux aussi, bénéficient des largesses du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et ce, au titre du renforcement du dialogue social. La commission permanente du 10 juillet 2017 accorde 500 000 euros aux syndicats dits représentatifs, et celle du 8 octobre 2018, 450 000 euros aux mêmes bénéficiaires. La coopération internationale constitue l'un des principaux postes de dépense, principalement à destination de l'Afrique. Un exemple parmi cent : le vote le 28 mai 2018 d'une subvention de 15 000 euros à l'association Médias et Démocratie 64 pour la formation de huit journalistes mauritaniens. ●

© BLUEDESIGN - FOTOLIA.COM

De l'idéologie du genre à la coopération internationale, la Région Nouvelle-Aquitaine brûle l'argent des contribuables.

La Nouvelle-Aquitaine finance la réinsertion d'anciens guérilleros colombiens

Les collectivités locales sont un acteur majeur de la réinsertion sociale. Mais de là à patronner d'anciens terroristes colombiens d'extrême gauche, il y a un pas… allègrement franchi par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Colombie. La gauche est généreuse avec l'argent des contribuables. Surtout quand il s'agit d'œuvrer à la réinsertion. Y compris celle d'anciens guérilleros colombiens. Certains d'entre eux vont en effet recevoir une formation d'éco-guide financée par le contribuable, via la Région Nouvelle-Aquitaine, dirigée par le socialiste Alain Rousset. Les élus de la majorité régionale souhaitent, par ce biais, « *répondre à la problématique de la réinsertion des anciens combattants des FARC* ». Cette guérilla marxiste a déposé les armes, suite à un accord de paix avec le gouvernement colombien signé le 26 septembre 2016, après un conflit armé qui a fait 260 000 morts et plusieurs millions de déplacés. Les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) ont pratiqué, pour se financer, des milliers d'enlèvements contre rançon (on se souvient de celui d'Ingrid Betancourt) et ont eu recours au trafic de drogue. Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne va donc former ces futurs éco-guides, et bénéficie pour ce faire d'une subvention de 30 000 euros,

© MRPENGUIN20 - CC BY-SA 3.0

votée en octobre 2018. Cinq agents du parc iront en Colombie pour encadrer ces anciens terroristes au cours des deux prochaines années. Ce programme de réinsertion s'inscrit dans un partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le département colombien du Nariño (là où travailleront les anciens des Farc après leur formation), afin « *d'apporter des solutions aux problématiques de déforestation et de détérioration de la biodiversité* ». On pourrait très bien imaginer la Nouvelle-Aquitaine proposer le même service à la centaine de djihadistes qui vont bientôt revenir en France…

L'échec coûteux de la « déradicalisation » des djihadistes

©PRAZIS IMAGES - SHUTTERSTOCK

Terrorisme. Entre 2014 et 2017, il y a eu plus de 100 millions d'euros « d'annonces budgétaires » pour la prévention et la prise en charge des personnes radicalisées, dont 8,5 millions d'euros via des subventions à des associations en 2015 et 2016. Le centre expérimental de prévention, d'insertion et de citoyenneté (CPIC), situé au château de Pontourny (Indre-et-Loire) a coûté 2,5 millions d'euros. Ouvert à titre expérimental en septembre 2016, il a été fermé moins d'un an après sa création. S'adressant à « *des jeunes gens volontaires et triés sur le volet* (sic) », ce centre magnifique avec salle de sport, grand jardin, cours d'informatique, n'a accueilli – au mieux – que neuf pensionnaires. Un des résidents, profitant d'une permission de sortie, avait été interpellé alors qu'il tentait de partir pour le djihad en Syrie…

Mayotte subventionne le pèlerinage pour La Mecque

Comores. L'île de Mayotte est devenue le dernier département français – le 101e en 2010 –, après avoir été un territoire d'Outre-Mer. Mais dans l'île, la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ne s'applique pas totalement. Ainsi, en 2018, la collectivité ultramarine a accordé 70 000 euros à quatre associations encadrant le pèlerinage de Mahorais pour La Mecque. Le Département reconnaît parfaitement cette subvention mais estime que ce n'est que de « *l'accompagnement* ». À l'été 2018, 648 Mahorais ont effectué le pèlerinage et bénéficié de cette manne financière. La collectivité a pris en charge les traitements médicaux et la traduction de l'arabe. Selon l'une des associations aidées, Mayotte verse cette subvention depuis une trentaine d'années.

© ALEKS_SHUTTER - SHUTTERSTOCK

La région Auvergne-Rhône-Alpes accorde 1,5 million d'euros au musée de l'Olympique lyonnais

Lyon. Même si certains peuvent en douter, pour beaucoup le sport, c'est de l'art. Et notamment le football. C'est certainement la raison pour laquelle la ville de Décines (Rhône) accueille, depuis mai 2018, le musée consacré à l'Olympique lyonnais (OL), le club de football de la capitale des Gaules. Un musée de deux étages, pour une surface de 1 300 m². Un projet qui date de 2002 et qui a vu le jour avec la construction du nouveau stade, propriété du club. Ce musée privé a coûté 6 millions d'euros. 25 % du financement sont couverts par une subvention de 1,5 million d'euros accordée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par l'élu LR Laurent Wauquiez.

© MARCO IACOBUCCI EPP – SHUTTERSTOCK

Courir après un ballon rond peut mener au musée.

La bonne idée

Une proposition de loi

Transparence. Jean-Louis Thiériot, député LR de Seine-et-Marne, a déposé, le 10 avril 2019, une proposition de loi visant à « *garantir une totale transparence des subventions publiques versées aux associations* ». L'un des objectifs de la proposition de loi est d'obliger les collectivités locales à publier sur leur site Internet, ou par tout autre moyen accessible au public, l'ensemble des décisions d'attribution de subventions. Cette publication doit intervenir dans un délai de deux mois à compter du vote de la subvention, et doit impérativement contenir le nom de l'organisme bénéficiaire, le montant, la nature et l'objet de la subvention, ainsi que la date de la décision d'attribution. Contribuables Associés salue l'initiative de Jean-Louis Thiériot. Interpellez votre député pour qu'il soutienne cette proposition de loi.

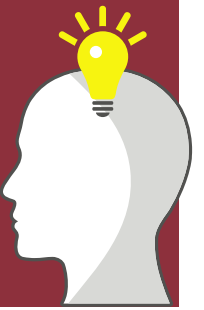

La presse française ne tient que par les subventions

© IL-FEDE - FOTOLIA

Perfusés. Pour beaucoup de nos concitoyens, la presse quotidienne est aux mains de milliardaires défendant leurs intérêts particuliers. La plupart des titres de la presse quotidienne nationale et de la presse quotidienne régionale appartiennent en effet à de grands groupes, comme Dassault ou LVMH. Chaque titre reçoit néanmoins des aides publiques, soit sous forme d'aides directes (aides au portage, abonnement à l'AFP, plans de restructuration), soit sous forme d'aides indirectes (aides postales via des avantages tarifaires, taux de TVA réduit à 2,1 % pour la presse papier, allocation forfaitaire journalistes). En 2017, les 15 principaux groupes de presse ont touché plus de 72 millions d'euros. Les deux principaux bénéficiaires : la holding UFIPAR (*Les Échos*, *Le Parisien*) détenue par LVMH et SIPA (groupe *Ouest France*).

© ANDREA RAFFIN -SHUTTERSTOCK

Marion Cotillard peut remercier les contribuables français.

Un cinéma français de plus en plus dépendant des aides publiques

Grand écran. Certains pousseraient vite un cocorico ! En effet, le cinéma français se porte bien, du moins le volume d'œuvres produites et le montant total des investissements. Ainsi en 2017, 222 œuvres ont été créées pour un milliard d'euros investi. Mais on peut noter une réelle évolution, ces dernières années, des sources de financement des films. Entre 2012 et 2017, la part des soutiens publics, qui incluent notamment les aides régionales, est passée de 10 % à 15 % des plans de financement des films. Sur cette période, l'apport des producteurs a diminué de 6 %, alors que celui du crédit d'impôt progressait de 54 %. En cinq ans, les crédits d'impôt et les aides du CNC ont augmenté de 37 %, relate *Le Figaro*, pour atteindre 150 millions d'euros.

© OLGA BESNARD -SHUTTERSTOCK

Les syndicats vivent sur le dos des Français

Subventions à gogo, faible taux d'adhérents, fonctionnaires détachés à plein temps, absence de transparence dans leurs comptes : le paysage syndical français n'est guère reluisant…

Opacité. Quelle que soit leur audience réelle auprès des salariés, quelle que soit la gestion de leurs comptes, tous les syndicats dits représentatifs touchent de l'argent public, notamment grâce au paritarisme et au très gros fromage de la formation professionnelle. Sans oublier la taxe prélevée par l'État, sur le salaire brut, au profit des syndicats.

Dans une étude publiée en décembre 2014, la chaire « Mutations, Anticipations et Innovations » de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, évalue à 22 % la part des subventions dans les ressources de la CFDT. C'est 54 % pour la CGT, 63 % pour FO, 73 % pour la CFTC. Deux syndicats patronaux, pourtant très remontés contre la fiscalité confiscatoire que subissent les entreprises, bénéficient d'argent public. Ainsi, la CGPME finance son budget avec 81 % de subventions, et le MEDEF avec 34 %, toujours selon l'IAE.

En 2010, le montant des aides pour les syndicats de la fonction publique était évalué par l'administration à environ un milliard d'euros annuel, soit 250 euros par an et par agent. On estime à 50 000 le nombre de fonctionnaires en « équivalent temps plein » mis à la disposition d'un syndicat.

Une photographie pertinente du paysage syndical français mais forcément incomplète. Comme l'explique l'IAE, en préambule de son étude, si les syndicats sont tenus à la transparence de leurs comptes, c'est pourtant l'opacité qui règne en maître. Et beaucoup s'en satisfont. Rappelons que le rapport du député Perruchot, qui faisait le point sur le financement des organisations syndicales, a été sabordé par la droite en 2011.

La Ville de Dijon sait être généreuse avec la CGT

Congrès. En mai 2019, la CGT organise son congrès fédéral annuel à Dijon. Un événement qui a un coût, bien entendu. Et pour ce faire, le syndicat a pu compter sur l'aide de la Ville de Dijon. Lors du conseil municipal du 28 janvier 2019, les élus ont accordé une subvention de 100 000 euros au syndicat. Le maire PS de Dijon, François Rebsamen, qui fut ministre du Travail d'avril 2014 à septembre 2015, a justifié ainsi sa décision au quotidien bourguignon *Le Bien public* : « *Il y aura 350 délégations étrangères qui seront présentes. Moi, je ne suis pas pour la disparition des corps intermédiaires. Je suis pour l'existence des congrès. La CGT est une grande organisation syndicale* ». Mais aussi une grande pompe à fric…

Le Responsable : François Rebsamen
maire de Dijon.

Le syndicat FO des mineurs refuse la transparence de ses comptes

PHOTOS : © IRINA SHAMANAEVA - © CLÉMENT BUCCO-LECHAT / WIKIMEDIA COMMONS /CC BY-SA 3.0

Charbonneux. Drôle de manifestation le mercredi 4 mars 2019 devant le siège de FO, avenue du Maine à Paris, relate *Le Canard enchaîné*. Ce sont deux cars chargés de militants FO de Merlebach (Moselle) qui sont venus exiger de leur confédération la publication des comptes du syndicat des mineurs FO ! Cette affaire couve depuis avril 2016, les mineurs syndiqués s'étonnant de la gestion pour le moins opaque des fonds, dont une partie est issue de subsides publics. Le syndicat FO des mineurs compte 500 actifs (pour 1 500 retraités) et touche pour cela 200 000 euros d'argent public. Malgré la demande des membres du syndicat, la direction de ce dernier refuse toute transparence de ses comptes et refuse même les services d'un commissaire aux comptes. La crainte d'un coup de grisou financier ?

5. Grands chantiers et transports

Les grands travaux inutiles ou dispendieux sont légion. Et avec la politique des transports, l'argent du contribuable file à toute vitesse.

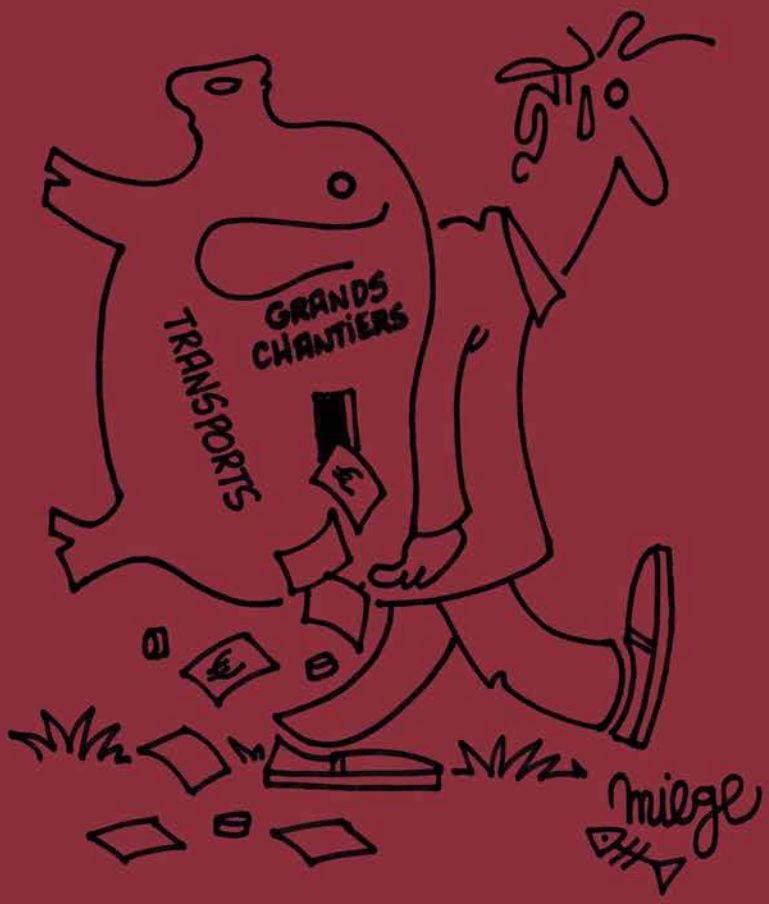

La déroute des constructions de la République

Bâtiments publics, stades, infrastructures routières ou ferroviaires : les retards se comptent en années, les dérapages financiers en milliards d'euros.

Grands travaux. Canopée des Halles, gare fantôme de Montpellier, stade Pierre-Mauroy à Villeneuve-d'Ascq, Maison de la Radio, Musée des Confluences à Lyon, Grand Paris Express, lignes de chemin de fer Lyon-Turin ou Poitiers-Limoges, nouvelle route plaquée or à La Réunion… La liste des chantiers publics inutiles ou dispendieux est plus longue que la litanie des saints, et bien moins exemplaire.

Les chantiers fleurissent partout en France : projets du Grand Paris, modernisation du réseau ferré et des autoroutes, rénovation des quartiers prioritaires, extension des aéroports, logements… La France s'est transformée en un gigantesque chantier.

Les compteurs sont au rouge. Au total, 139 milliards d'euros seront investis d'ici à 2030, selon l'Observatoire Intermat de la construction.

Les dérapages de certains chantiers laissent sans voix. Entre les prévisions et le coût final, les factures explosent. Les trente mois de retard sont une moyenne et les écarts de budget dépassent souvent 30 %. Les exemples frôlent la caricature ou le cas d'école à ne pas suivre.

©IGOR D / WIKIMEDIA COMMONS

À Paris, le réaménagement des Halles, lancé en 2002, a fini par coûter cinq fois plus cher que prévu, soit un milliard d'euros.

Entre 2010 et 2017, le budget de la rénovation du Grand Palais, à Paris, a été doublé et une nouvelle rallonge de 75 millions d'euros vient encore d'être accordée. « *Ce qui nous amène à un total, sans doute encore provisoire, de 541 millions* », a calculé le chroniqueur du *Point*, Jean Nouailhac. Les travaux censés commencer en 2020 doivent impérativement être terminés en 2024 pour les Jeux olympiques, le Grand Palais devant abriter les épreuves d'escrime et de taekwondo.

Avec le « super métro » de 200 kilomètres autour de la capitale, le Grand Paris Express, tous les compteurs sont au rouge. Le chantier – le plus grand d'Europe – est en cours et l'essentiel des travaux doit être bouclé pour les JO de 2024. En 2010, le projet était évalué à 19 milliards d'euros. En 2019, le budget prévisionnel atteint 38,5 milliards ! L'économiste Philippe Herlin a dénoncé l'inutilité de ce projet dans l'étude de Contribuables Associés « *50 milliards d'euros d'économies sur le budget 2018, c'est possible !* » : ces liaisons transversales ne trouveront pas leur public, comme l'a démontré une étude de l'INSEE en 2015. Le tronçon sud de la ligne 15 (de Pont de Sèvres à Noisy-Champs en passant par Issy-les-Moulineaux) n'intéressera au plus que 14 300 salariés, prévoit l'organisme statistique. Sachant que ce tronçon coûte 4,2 milliards d'euros, on s'apprête à construire un équipement public à 300 000 euros par utilisateur potentiel ! « *Il faut stopper ce projet fou* », s'insurge Philippe Herlin. ▶

©ALAIN ROBERT/SIPA

Un toit qui ne protège pas de la pluie. Toujours à Paris, le réaménagement des Halles, lancé en 2002, a fini par coûter cinq fois plus cher que prévu, soit un milliard d'euros (l'équivalent, au choix, de la construction de 40 collèges publics, 51 écoles communales ou 349 crèches de 40 berceaux), dont 500 millions à la charge de la Ville. Pour la seule Canopée, une plateforme de 25 000 m² écaillée de métal jaunâtre qui coiffe les boutiques, il aura fallu débourser 300 millions d'euros, le double du budget initial. Cerise sur le gâteau, le toit le plus cher du monde ne protégeait pas de la pluie les 800 000 personnes censées déambuler dessous chaque jour. En 2017, des cordistes ont installé un dispositif anti-fuites pour un coût de 1,2 million d'euros…

En province, ce n'est pas mieux. Le grand stade de foot de Lille-Villeneuve-d'Ascq, (baptisé stade Pierre-Mauroy) a été inauguré en 2012 pour 440 millions d'euros. Depuis 2008, l'attribution du marché à Eiffage au lieu de Norpac, une filiale de Bouygues qui proposait la même prestation pour 108 millions d'euros de moins, intrigue. Un rapport notant les sociétés candidates a même été bidouillé pour brouiller les pistes, ainsi que la justice l'a établi en janvier 2015. La redevance que la Métropole lilloise verse à Eiffage, qui est propriétaire du stade jusqu'en 2043, est aujourd'hui de 7,5 millions d'euros par an.

Une route plaquée or. À La Réunion, le tracé et l'utilité de la nouvelle route du Littoral sont très contestés. Lancé en 2014, le chantier accumule les retards. Les travaux sont dignes de Pharaon : des usines ont été spécialement créées, une méga-barge, qui achemine et pose les piles du viaduc, a été réalisée sur-mesure et acheminée de Pologne. 230 000 tonnes de galets ont été importés de Madagascar. Le montant des travaux, qui sont financés par l'État, l'UE et la Région, a été revu à la hausse : 1,91 milliard d'euros pour 12,5 km (dont 5,4 km de viaduc). Soit 153 millions d'euros le kilomètre ! Contre 5 à 6 millions en règle générale pour un kilomètre d'autoroute en plaine. Et ce n'est pas fini. Des experts tablent sur un doublement du coût des

© RÉMIH / WIKIMEDIA COMMONS /CC BY-SA 4.0

Construite à 6 kilomètres du centre-ville, la gare fantôme de Montpellier ne voit passer que huit trains par jour. Lancé en 2014, le chantier de la nouvelle route du Littoral à La Réunion, entre Saint-Denis et La Possession, accumule les retards.

travaux d'ici l'achèvement du chantier, prévu au mieux, pour 2021.

Autre exemple à Montpellier, où l'inénarrable SNCF a fait très fort en construisant une deuxième gare TGV perdue au milieu de nulle part, entre champs et autoroute, à six kilomètres de la ville. Si l'on n'a pas de voiture, il faut compter un trajet de 40 minutes à une heure pour se rendre de la gare à Montpellier. Dix mois après son inauguration, la gare fantôme ne voit passer que huit trains par jour. C'est léger pour un équipement immense doté de six voies et de quatre quais. À sa mise en service en juillet dernier, la gare ne comptait aucune brasserie, pas de kiosque à journaux, aucune boutique de souvenirs, et, tenez-vous bien, pas un seul guichet. Et tout ça, financé via un partenariat public-privé, a coûté 142 millions d'euros…

La bonne idée

Une commission d'enquête

Chantiers. En collaboration avec Contribuables Associés, Philippe Vigier, député centriste d'Eure-et-Loir, membre de la commission des Finances, a déposé, le 7 novembre 2018, une proposition de résolution pour la création d'une commission d'enquête de 30 parlementaires sur les dépassements budgétaires des chantiers publics. Cette commission demandée par 37 députés a pour objectif « *de recenser et de chiffrer, sur les vingt dernières années, tous les dépassements budgétaires liés à des chantiers publics, d'identifier, pour chaque cas d'espèce, les causes de toutes natures, qui ont conduit à ces dépassements, et, à la lumière des politiques conduites à l'étranger, de proposer les outils à mettre en œuvre pour éviter tout dépassement budgétaire et responsabiliser les acteurs concernés.* » Interpellez votre député pour qu'il soutienne cette initiative des plus utiles, réclamée de longue date par Contribuables Associés.

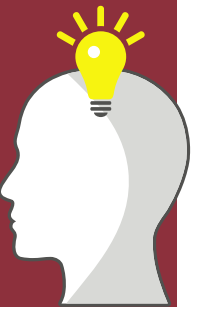

Voyage au pays des chantiers abandonnés, coûteux ou démesurés

Sélection de quatre chantiers emblématiques des dépenses inconsidérées qu'engagent l'État et les collectivités locales.

Grand Paris Express. La facture du métro automatique du Grand Paris (200 km, création de quatre lignes et de 60 stations, extension de deux lignes existantes) est passée, en moins de dix ans, de 19 à 38,5 milliards d'euros. La multiplication des « aléas de chantier » pourrait mettre en cause l'ouverture des lignes prévues pour les JO de 2024. Le GPE doit être livré dans son intégralité en 2030 et d'ici là, l'addition pour les contribuables va encore grimper…

©CHRIS93 / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Coût : 38,5 milliards d'euros

©SHUTTERSTOCK.COM

Coût : 8,4 milliards d'euros

Ligne Lyon-Turin. Le coût est démesuré par rapport au trafic attendu : 18,4 milliards d'euros, dont 8,4 milliards à la charge des contribuables français. En 2012, la Cour des comptes alertait sur un « *projet ambitieux* [qui] *ne répond pas aux exigences de rigueur nécessaires à une opération de cette ampleur et de cette complexité* ». Certains dirigeants italiens veulent interrompre les travaux. La mise en service prévue pour 2030 aura-t-elle lieu un jour ?

Coût : 330,6 millions d'euros

©PICS FACTORY -SHUTTERSTOCK

Musée des Confluences à Lyon. Le Musée des Confluences, inauguré en 2014 à Lyon, a été livré avec six ans de retard. Le bâtiment aura coûté 307 millions au lieu des 61 prévus, soit plus de quatre fois le prix initial. Le coût total est de 330,6 millions d'euros, en prenant en compte le prix d'acquisition du terrain, celui des aménagements intérieurs, les travaux de voirie et la reconstruction du boulodrome déplacé en banlieue lyonnaise.

Aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le projet initié en 1963 a été abandonné en janvier 2018 après des décennies de polémiques et d'atermoiements des politiques. Selon un rapport parlementaire, cette décision se traduira par une perte nette comprise entre 200 et 600 millions d'euros pour les finances publiques. Cette estimation comprend le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique.

©BSTROOT56 / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Coût : entre 200 et 600 millions d'euros

La justice a un prix : 86 millions d'euros par an !

Beaucoup de Français se plaignent du faible budget de la justice et que celle-ci s'éloigne des justiciables. Le nouveau Palais de justice de Paris ne risque pas de calmer leur colère, bien au contraire…

Paris. Depuis avril 2018, si vous devez vous rendre au tribunal de grande instance de Paris, attention, c'est dans le nord de la ville qu'il faut aller et non plus sur l'Île de la Cité. Envisagé depuis 1995, le déménagement a été avalisé en 2008 par Nicolas Sarkozy et Bertrand Delanoë, à l'époque respectivement président de la République et maire de Paris. Quittant le cœur de la capitale, le Palais de justice trône désormais dans le nouveau quartier Clichy-Batignolles (plus exactement au bord du périphérique, porte de Clichy) qui tient du chantier permanent. Ce nouveau tribunal s'impose par son aspect massif : 160 mètres de haut pour 38 étages. Détail amusant, aux 8e et 29e étages se trouvent des terrasses plantées avec notamment des chênes dits de Saint Louis. Terrasses réservées aux seuls 2 500 fonctionnaires, greffiers et magistrats travaillant dans le tribunal (la sécurité exigeant que le public ne puisse y accéder). C'est l'architecte italien Renzo Piano qui a conçu ce bâtiment laidissime qui ne dépareillerait pas auprès de la Tour Montparnasse. Mais surtout, c'est Bouygues qui a récupéré ce chantier d'un coût de 2,3 milliards d'euros dans le cadre d'un Partenariat public privé (PPP), qui lui assure des rentrées annuelles de 86 millions d'euros, versées par les contribuables. Un PPP dénoncé dans un rapport de décembre 2017 de la Cour des comptes. Celle-ci considère que le loyer « *pèsera fortement sur le budget du ministère de la Justice jusqu'au terme du contrat* » en 2045.

©CHAMUSSY/SIPA

Coût : 2,3 milliards d'euros

Grand Palais : l'explosion des coûts de rénovation

Paris. Pour la rénovation du Grand Palais, on ne lésine pas sur la dépense. On en fait plus que pour la restauration de nos édifices religieux. Ainsi, en septembre 2018, le coût des travaux pour le monument qui accueille de nombreux événements – expositions, défilés de mode – atteignait 541 millions d'euros. Soit plus du double du budget initial. En mars 2010, ce dernier était en effet estimé à 236 millions d'euros, avant de passer à 373 millions d'euros en décembre, 393 millions en octobre 2014, 466 en février 2018 et 541 millions d'euros en septembre de la même année. Cette dernière augmentation substantielle est due aux intérêts du prêt bancaire destiné à boucler le chantier : 150 millions d'euros. Une gabegie dénoncée le 15 mars 2018 dans un rapport confidentiel de la Cour des comptes.

© VVOE - SHUTTERSTOCK

Coût : 541 millions d'euros

Maison de la Radio : des travaux qui durent, qui durent…

Paris. Les travaux de la Maison de la Radio sont titanesques… Pas moins de 110 000 m² dans le 16e arrondissement pour un bâtiment inauguré en 1963. Entre désamiantage et mise aux normes de sécurité, la facture ne cesse de s'alourdir pour des travaux prévus pour durer huit ans en 2004. Sans compter qu'il a été décidé de profiter de cette rénovation pour construire une nouvelle salle de concert symphonique de 1 400 places, un parking souterrain et de remplacer le parking actuel de surface par des jardins. Sachant que depuis mars 2018, le bâtiment est protégé au titre des monuments historiques. L'ensemble des travaux devait être terminé en 2013 pour un coût estimé de 384 millions d'euros. Selon BFMTV, le chantier coûtera au final 736 millions d'euros pour des travaux qui devraient se poursuivre jusqu'en 2023.

© GÉRARD DUCHER - CC BY-SA 2.5

Coût : 736 millions d'euros

© QUENTIN 76 - / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 3.0

Coût : 40 millions d'euros

Le viaduc qui ne mène nulle part

Un pont mais pas de route… Le viaduc de la Scie, à Manéhouville, à une quinzaine de kilomètres de Dieppe, devait être emprunté par 15 000 véhicules chaque jour.

Seine-Maritime. Achevé en juillet 2015, le pont, long de 700 mètres, attend toujours la route à laquelle il doit être relié. Contentieux financiers et écologiques, retards dans les financements : le prolongement sur 7,7 kilomètres de la RN 27, qui doit désengorger l'entrée de Dieppe, tarde à venir. En 2018, l'État a débloqué 28 millions d'euros pour finir les travaux. L'ouverture à la circulation est programmée pour fin 2019, début 2020, dix ans après le début du chantier. Les Dieppois continuent de prendre leur mal en patience pour un projet qui a coûté la bagatelle de 105,7 millions d'euros, dont 40 millions pour le seul viaduc…

Le nouvel hôpital de Nantes

© RIOCHET64_SHUTTERSTOCK.COM

Coût : 953 millions d'euros

Un nouveau CHU est en projet dans la ville des Ducs de Bretagne. Initialement budgété aux environs de 300 millions (hors frais annexes), le devis est passé à 953 millions d'euros.

Loire-Atlantique. Si d'aventure le chantier est lancé, il faudra battre des milliers de pieux à grande profondeur pour aller chercher le sol dur à 60 mètres. Terre alluvionnaire oblige ! Le site prévu est également trop étroit pour recevoir des agrandissements, et il est situé dans une zone déjà saturée par la circulation automobile.

De facto, la construction sur ce site techniquement « inapte » va également amener des coûts indirects qui seront payés par les contribuables de Nantes Métropole. On parle de la démolition du CHU actuel, de celle de l'hôpital Nord, mais également de la création en milieu urbain dense de deux lignes de tramway, de l'obligation de doubler les ponts d'accès…

Afin de faire avaler la pilule aux contribuables, les responsables du projet ont lancé une opération de communication à 220 000 euros. Voilà dix ans que de nombreux experts alertent sur ce projet inadapté, l'hôpital étant appelé à être construit en zone inondable. Élus et hauts fonctionnaires locaux font la sourde oreille et soutiennent mordicus ce projet voulu par l'ex-maire et ex-Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Or, fait effarant, il existe actuellement sur le site de l'hôpital Nord (situé à Saint-Herblain à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Nantes) des réserves foncières importantes qui, justement, avaient été prévues pour l'éventualité d'un transfert du CHU. Celles-ci sont en zone non inondable, sur un sol granitique, ainsi que d'accès facile depuis le périphérique. Comble de l'absurde, ces mêmes réserves foncières payées à l'époque par les contribuables, devraient être du coup, cédées à bas prix à des promoteurs ! Un gaspillage d'argent public qui n'est pas perdu pour tout le monde… ●

Merci à Jean-Louis Renault, vice-président du Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique (GAELA), et membre de Contribuables Associés, de nous avoir signalé ce gaspillage à venir.

La gare fantôme qui terrifie le contribuable

Marseille. Le maître-mot en urbanisme, c'est désenclavement. Et c'est ce principe qui a conduit la mairie de Marseille à construire dans les fameux quartiers Nord de la cité phocéenne une gare, baptisée « Capitaine Gèze », qui, en plus du métro, accueille des voies de bus, un parking et un guichet. Seul hic, depuis plus de quatre ans, cette gare ne voit pas de rames de métro circuler. Plusieurs raisons : des fouilles archéologiques ont été conduites et surtout les outils de signalisation de la nouvelle gare n'arriveraient pas à se connecter à l'ancien système. Lancé en 2010, ce projet a déjà coûté 100 millions d'euros, et il faut débloquer 10 000 euros tous les mois pour l'entretien de cette gare sans voyageurs. La mise en service est prévue pour septembre 2019, au mieux…

© DESIGNPROJECTS -FOTOLIA

Coût : plus de 100 millions d'euros

Autolib' : une « révolution urbaine » qui aura coûté cher

Paris. Lors du lancement d'Autolib' en 2011, le maire de Paris à l'époque, Bertrand Delanoë, avait qualifié le système de voitures électriques en libre-service de « *révolution urbaine* ». 56 millions d'euros de bénéfice annuel étaient attendus. Patatras, le service géré par le groupe Bolloré s'est vite avéré être un fiasco. D'une part parce que les VTC, Uber et scooters en libre-service l'ont très vite concurrencé, et d'autre part parce que les voitures étaient peu, voire pas du tout, entretenues. C'est la raison pour laquelle le syndicat de communes utilisant Autolib' – et Paris au premier chef – a décidé en 2018 d'y mettre fin. D'autant que l'ardoise en sept ans s'est avérée particulièrement salée : le trou est de 293,6 millions d'euros. Le groupe Bolloré entend faire prendre en charge 80 % de la dette par les communes, autrement dit par les contribuables franciliens.

© LISA-LISA -SHUTTERSTOCK

Coût : 293,6 millions d'euros

La sieste prolongée des bus martiniquais

Fort-de-France. Il a fallu attendre longtemps la mise en service du réseau de bus reliant l'aéroport Aimé-Césaire à la ville de Fort-de-France. Prévue à l'origine pour décembre 2015, et plusieurs fois reportée, l'inauguration de la ligne a finalement eu lieu en août 2018. Pendant deux ans et demi, ce furent 13,9 kilomètres de voies réservées pour rien, 18 stations inexploitées, 14 BHNS « *bus à haut niveau de service* » à un million d'euros pièce consignés dans un centre de maintenance tout neuf et 60 chauffeurs opérationnels au chômage technique… Le montant total du chantier est évalué à 400 millions d'euros, dont 98,6 millions d'euros via un partenariat public-privé avec le groupe Vinci et 61 millions d'euros de subventions européennes. Mais combien auront coûté aux contribuables ces deux ans et demi d'inactivité de la ligne ?

© FLORIAN FÈVRE – CC BY-SA 4.0

Coût : 400 millions d'euros minimum

Une route solaire alimentée à l'argent public

Orne. « *En France on n'a pas de pétrole, mais on a des idées* ». Surtout quand il s'agit de trouver de nouvelles sources d'énergie. C'est pourquoi Ségolène Royal, alors ministre de l'Environnement de François Hollande, décide de promouvoir les routes solaires : un revêtement routier composé de capteurs photovoltaïques, fournissant ainsi de l'électricité. La première route solaire au monde est inaugurée en 2016 à Tourouvre dans l'Orne. Un projet porté par Colas, filiale du groupe Bouygues, qui s'avère être un véritable gouffre d'argent public. En effet, cette route produit deux fois moins d'électricité que prévu, alors qu'elle a coûté 5 millions d'euros à l'État. D'autres routes solaires sont un échec, comme à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), par manque de soleil…

© KUMKUM/ WIKIMEDIA COMMONS / CC0

Coût : 5 millions d'euros

PHOTOS : © GEORGES MANAUT - © JEAN CASTERA CC BY-SA 3.0

Coût : 102 millions d'euros

Un train mais pas de voyageurs

Dans la vallée d'Aspe, au cœur des Pyrénées, entre les communes d'Oloron-Sainte-Marie et Bedous, l'argent du contribuable file à toute vitesse.

Oloron-Bedous. Faisant fi de l'avis défavorable de la commission d'enquête, la Région Nouvelle-Aquitaine a dépensé pas moins de 102 millions d'euros pour remettre en circulation, en 2016, la ligne ferroviaire de 25 kilomètres entre les deux communes, abandonnée depuis plus de 40 ans. Ce tronçon a été inauguré en grande pompe par le président socialiste de la Région, Alain Rousset, alors même que l'enquête n'a pas reconnu ce projet d'utilité publique. Le coût exorbitant des travaux pour une ligne qui s'annonçait non viable économiquement, et qui avait été fermée faute de fréquentation, n'a pas fait reculer les élus. Aujourd'hui, l'échec commercial est bien réel. Un billet pour ce trajet coûte 5,50 euros mais pour être rentable il devrait être vendu environ 90 euros… L'association Contre la réouverture d'Oloron-Canfranc (CROC), structure apolitique rassemblant des citoyens inquiets, s'est mobilisée contre le projet. CROC conteste le chiffrage optimiste de 360 voyageurs/jour avancé par la Région. Georges Manaut, le président de l'association, assure avoir vu des rames totalement vides en hiver et au mieux une quarantaine de passagers par jour en juillet et les jours de marché. Et les frais ne vont pas s'arrêter là… La Région entend prolonger la ligne jusqu'à Canfranc, en Espagne, et ce malgré un nouvel avis défavorable du Conseil d'orientation des infrastructures, dans un rapport remis en 2018 à Élisabeth Borne, le ministre des Transports.

Le Responsable :
Alain Rousset
président
de la Région
Nouvelle-Aquitaine

Le tramway de Besançon

Doubs. Initialement, en 2005, Besançon et sa communauté d'agglomération avaient décidé de créer un réseau de trolleybus sur voie réservée. Coût estimé entre 80 et 100 millions d'euros. « *Lorsque Dijon décide de faire un tram, le maire de Besançon, qui ne veut pas être en reste, souhaite que la capitale régionale de Franche-Comté soit elle aussi dotée d'un tram* », relate Serge Grass, le président de l'Union Civique des Contribuables Citoyens de Franche-Comté. Le maire de Besançon, Jean-Louis Fousseret, franchit le pas et passe au tram, inauguré en 2014 pour un coût total de 252 millions d'euros, selon les calculs de Serge Grass. Lequel dénonce l'augmentation des impôts qui en a résulté et constate, le tramway ne desservant pas aussi bien que le bus, une diminution de la qualité du service… ●

©BILLY69150 - CC BY-SA 4.0

Coût : 252 millions d'euros

Infrastructures : la coquille vide de l'État

Inutile. L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) est un établissement public censé coordonner le financement de grands projets routiers, ferroviaires et autres. Dans un rapport publié en 2016, la Cour des comptes voit dans cette agence une « *quasi-coquille vide* ». L'AFITF, dotée en 2019 de 2,7 milliards d'euros, n'emploie que quatre personnes. Elle est « *gérée de facto* » par le ministère des Transports, où elle est installée. Elle ne fait qu'appliquer ce que ce dernier lui demande.
Le rôle de cette agence se limite à celui d'une caisse de financement, qui permet à l'État « *de s'affranchir des principes du droit budgétaire* » dénonce la Cour des comptes, l'AFITF n'étant pas directement soumise à l'autorisation parlementaire de la loi de finances. ●

Le déficit : 600 millions d'euros en 2019

Les cocktails « InOui » de la SNCF

Festif. À la SNCF, les dépenses ne ralentissent pas. La fastueuse inauguration, le 1er juillet 2017, des lignes à grande vitesse Tours-Bordeaux et Le Mans-Rennes aura coûté pas moins de six millions d'euros (la SNCF avance la somme de 3,6 millions), soit l'équivalent de 60 000 trajets Paris-Bordeaux en TGV. Caviar, cocktails au champagne, petits fours, mise en place et sonorisation des salles, écrans géants diffusant des films à la gloire du TGV rebaptisé « InOui », location de trains spéciaux et des sillons (les voies pour qu'ils circulent), rien ne fut trop beau pour accueillir le Président Macron, deux de ses ministres, Elisabeth Borne (Transports), Nicolas Hulot (Transition écologique) et une ribambelle de VIP.

©FOTOLIA – ROMOLO TAVANI

Coût : 6 millions d'euros

Les billets gratuits de la SNCF

Cheminots. Les personnels de l'entreprise publique, qu'ils soient actifs ou retraités, bénéficient de la gratuité des billets de train, si ce n'est quelques restrictions d'usage en période de pointe et une modique participation aux frais de réservation TGV (1,50 euro en période creuse). Les conjoints et enfants de moins de 21 ans des actifs et retraités bénéficient de 16 voyages gratuits par an et d'une réduction de 90 % sur le prix des billets, via une carte de circulation spécifique, le « Pass Carmillon ». Les ascendants (parents et grands-parents) des agents, actifs et retraités, ainsi que les beaux-parents, ont droit à quatre voyages gratuits par an. Ils seraient 1,1 million à bénéficier des facilités de circulation de la SNCF, dont seulement 15 % de cheminots en activité. Voilà qui éclaire d'un autre jour l'augmentation du prix des billets…

Coût : entre 50 et 100 millions d'euros par an

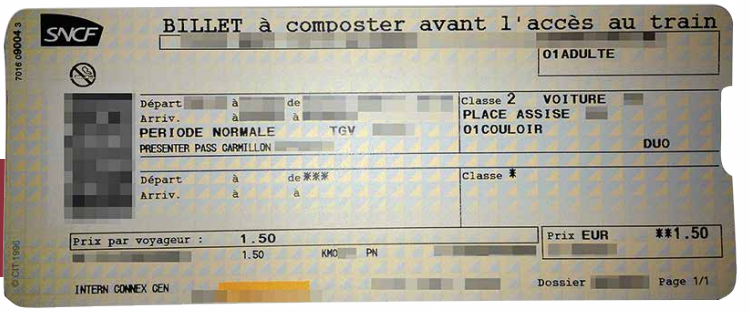

6. Le paradis des eurocrates

Élus et fonctionnaires de l'Union européenne profitent de leurs indemnités et avantages fastueux à l'abri des regards.

L'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg.

Eurodéputés : la note est salée

Indemnités généreuses, jetons de présence, frais de transport et de traduction, double siège à Strasbourg et Bruxelles… Le Parlement européen va dévorer 2 milliards d'euros en 2019.

Chouchous de Bruxelles. Les électeurs des 28 pays membres de l'UE auront élu leurs députés européens, le 26 mai 2019. Ils devraient être 751, dont 74 Français, avec le report du Brexit britannique au 31 octobre 2019. Qu'ils soient là en attendant autre chose, pour faire joli, s'occuper la retraite venue, ou pour faire réellement leur boulot, si tant de candidats se bousculent à l'élection, c'est parce que le statut de député européen est enviable. Les 2 milliards d'euros de budget en 2019 du très babélien Parlement européen – qui fonctionne dans 24 langues – représentent environ 20 % des dépenses administratives de l'ensemble des institutions de l'Union européenne. 7 700 fonctionnaires ou agents temporaires et contractuels travaillent pour les eurodéputés. À titre de comparaison, les trois assemblées de la République française, qui ne sont pourtant pas réputées être économes, coûtent « seulement » 882 millions d'euros, pour 1 158 représentants (557 députés, 348 sénateurs, 233 membres du ▸

Le budget d'un député européen

Rémunération
8 484,05 euros brut par mois
6 611,42 euros par mois après paiement
de l'impôt européen et des cotisations sociales

Indemnités
Frais généraux (Bureau, téléphone, courrier, informatique…)
4 416 euros brut par mois
Présence : 313 euros par jour

Frais de voyage
Remboursés sur présentation des justificatifs
pour les réunions au Parlement
4 358 euros maximum par an pour les voyages à l'étranger

Crédit collaborateur
24 526 euros maximum par mois

Contribuables associés
« Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts »

© DILIFF / WIKIMEDIA COMMONS

©CATHERINE CLAVERY - FOTOLIA

Conseil économique, social et environnemental). De substantielles économies seraient pourtant possibles : 114 millions d'euros sont gaspillés chaque année du fait de la bilocalisation du Parlement qui se partage entre Bruxelles et Strasbourg. Le hic est que le siège des institutions est fixé par les traités, lesquels ne peuvent être modifiés qu'à l'unanimité des États membres, et autant dire que la France n'entend pas abandonner son hémicycle alsacien.

En 2013, Tom Staal, l'animateur hollandais de GeenStijl TV, s'était rendu aux parlements de Strasbourg et de Bruxelles pour savoir comment s'y dépense l'argent des contribuables. Il en avait ramené un reportage édifiant. On y voyait des ex-députés, comme le tchèque Miroslav Ransdorf ou l'italien Raffaele Baldassarre (décédés depuis) pointer à l'hémicycle sans y siéger, juste pour encaisser leur indemnité de présence. Ou bien encore des parlementaires « bullant » à trois heures de l'après-midi, une coupe de champagne à la main, à l'expo d'un artiste dont ils ne connaissent même pas le nom, au lieu d'être en séance… Le journaliste et son caméraman avaient d'ailleurs fini par se faire expulser par le service de sécurité du Parlement après avoir été menacés par des députés !

En novembre 2013, le Parlement a adopté le budget de l'UE pour 2014-2020, d'un montant de 963,5 milliards d'euros, soit un peu plus d'1 % de la richesse produite chaque année par les pays membres. Si ce budget était en légère baisse par rapport au précédent en termes de crédits de paiement (- 3,7 %) et d'investissement (- 3,5 %), les parlementaires s'étaient bien gardés de rogner les dépenses de fonctionnement de l'Union européenne : 69,5 milliards d'euros à dépenser entre 2014 et 2020, soit 6 % du budget communautaire (un quart de plus que pour la période 2007-2013).

Quant au budget 2021-2027, il n'a pas encore fait l'objet de débats. Certains considèrent qu'il n'a pas à être

arrêté avant les élections européennes de mai 2019, car les nouveaux députés et les nouveaux commissaires devraient mettre en œuvre des actions qu'ils n'auraient pas avalisées.

Prime de présence. Les députés sont actuellement payés 8 484,05 euros brut par mois (avant déduction des impôts européens et nationaux, voir notre infographie page 87).

À ce salaire de base s'ajoute une « indemnité de frais généraux ». Avec un montant de 4 416 euros mensuels, elle permet de voir large. Pour faire bonne mesure, les députés perçoivent également une prime d'assiduité, à condition qu'ils signent un « registre de présence ». Imaginez un salarié touchant une indemnité parce qu'il se rend effectivement au bureau. Absurde ? Pas du tout ! C'est ce qui se passe au Parlement européen, où les députés perçoivent 313 euros quand ils travaillent. Depuis quelques années cette indemnité peut être réduite de moitié pour les députés volages qui manquent plus de la moitié des votes par appel nominal les jours de vote en séance plénière, « *même s'ils sont présents et signent la liste de présence* ». L'actuel commissaire européen Pierre Moscovici (lire aussi page 95), fut parmi les premiers sanctionnés après l'instauration de cette mesure, du temps où il était encore député européen.

Côté transport, la bilocalisation du Parlement est ruineuse. Qu'importe ! Les billets d'avion des parlementaires sont remboursés en classe Affaires, en première classe pour le train ou 0,53 euro au kilomètre pour ceux qui font le trajet en voiture. Les faux-frais (péages autoroutiers, excédents de bagages ou frais de réservation…) sont également pris en charge. Cerise sur le gâteau, les députés se déplaçant hors de leur pays se font rembourser leurs frais de transports professionnels à hauteur de 4 358 euros par an. Voilà de quoi justifier des séminaires de travail, de préférence dans des pays ensoleillés.

Les frais ne s'arrêtent pas là puisque les parlementaires disposent d'une autre enveloppe de 24 526 euros mensuels (c'est le montant maximum). Elle leur permet de rémunérer leurs assistants ce qui porte la dépense totale à près de 40 000 euros par mois et pour chacun des 751 eurodéputés. Tout ça pour quoi ? Pour pas grand-chose. Selon les spécialistes, les institutions européennes tournent avec une centaine de députés qui siègent dans des commissions au niveau de technicité himalayen. Largués, les autres parlementaires font de la présence dans le meilleur des cas… ●

Deux parlements pour l'Union européenne Un doublon qui coûte bonbon

Selon la Cour des comptes européenne, la double localisation du Parlement à Strasbourg et Bruxelles coûte 114 millions d'euros par an aux contribuables européens.

Transhumance. Le Parlement européen dispose en réalité de trois lieux de travail : Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg, où sont installés le secrétariat général, les services administratifs et de traduction. Le siège est à Strasbourg en France, où se tiennent les réunions plénières (elles ont lieu une fois par mois ; tous les députés européens sont censés y participer). Les réunions des commissions, les réunions de groupes politiques, ainsi que certaines séances plénières additionnelles se tiennent à Bruxelles. Le siège de Strasbourg, qui a coûté 300 millions d'euros, est occupé seulement quatre jours par mois par les eurodéputés, mais est chauffé ou climatisé toute l'année. Une fois par mois, c'est le grand chambardement : huit poids lourds, une cinquantaine de voitures de fonction, deux TGV spéciaux pour les salariés quittent Bruxelles pour rallier la capitale alsacienne. Une majorité des députés souhaiterait un siège unique du Parlement européen à Bruxelles. Selon un rapport commandé par les députés en 2011, cette mesure permettrait d'économiser 317 postes à plein temps. Histoire de chagriner un peu plus les eurodéputés français, le rapport avait pris pour titre celui d'un ouvrage de l'écrivain anglais Charles Dickens, qui est une violente charge contre la Révolution française : *A Tale of Two Cities*, « Le Conte de deux cités » en français. Ce rapport pointait notamment la hausse systématique des tarifs des hôtels, lorsque les eurodéputés et leurs collaborateurs sont à Strasbourg. Un secteur hôtelier très dépendant de la dépense publique…

Un fois par mois, c'est le grand chambardement : huit poids lourds, une cinquantaine de voitures de fonction, deux TGV spéciaux quittent Bruxelles pour rallier Strasbourg.

© LEONID ANDRONOV / SHUTTERSTOCK

© LIGHTPOET - FOTOLIA

Parlement européen : une armada d'interprètes

Le Parlement européen dispose du plus grand service d'interprétariat au monde : 267 interprètes fonctionnaires, auxquels viennent s'ajouter 1 800 interprètes indépendants.

Tour de Babel. Que ce soit en séance plénière à Strasbourg ou lors des commissions et réunions à Bruxelles, tout doit être traduit en direct en 23 langues en plus de celle du locuteur, les institutions européennes ayant refusé de se doter de quelques langues officielles… Et au fur et à mesure de l'élargissement de l'UE, les institutions ont dû augmenter le nombre de langues et donc de traducteurs. La plupart des interprètes sont des contractuels employés à la journée pour 420 euros net (au nombre de 1 800) mais il y a également plus de 260 fonctionnaires salariés (qui débutent à 3 500 euros net et terminent leur carrière à environ 9 000 euros net) et qui bénéficient donc de tous les avantages des fonctionnaires européens… Une armada d'interprètes qui travaillent souvent pour rien ! Ainsi, dans un documentaire diffusé par France 3, le 21 février 2018 (Pièces à conviction, « Enquête sur les milliards de l'Europe »), on assiste à une commission où sont présents près d'une quarantaine de traducteurs, pour à peine cinq députés européens. Et une interprète française de préciser, gênée, que nombre de ses collègues traduisent « *parfois* » dans le vide car les députés pouvant bénéficier de ce service sont absents… Et on apprend aussi, au cours de ce même reportage, qu'on peut compter jusqu'à une centaine de réunions du Parlement européen à Bruxelles certains jours. Elles nécessitent de faire appel à près de mille interprètes. La traduction et l'interprétariat pour toutes les institutions de l'UE coûtent environ 2,3 euros par citoyen et par an, selon le Centre d'information sur les institutions européennes.

Le « Caprice des Dieux » des eurodéputés déjà vétuste

Boîte à fromage. Le siège bruxellois du Parlement européen souffre de fuites, de problèmes de stabilité ainsi que de défauts de climatisation et d'isolation. Et il ne répond plus aux normes de sécurité actuelles. Pour plusieurs experts, la rénovation des bâtiments ne suffirait pas, il faudrait démolir, pierre par pierre, les 630 bureaux du Parlement pour en reconstruire de nouveaux. Pourtant, le bâtiment surnommé le « Caprice des Dieux » est plutôt récent : il a été inauguré en 1993, pour un coût de 303 millions d'euros à l'époque. Une première évaluation révélée en 2015 sur les coûts de rénovation ou de reconstruction du bâtiment, faisait état, à l'époque, d'un budget minimal de 430 millions d'euros pour une reconstruction totale et plus de 350 millions pour une rénovation.

Coût : 303 millions d'euros

© SERGIO GALLETTI / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Rendez votre enfant heureux, inscrivez-le dans les écoles européennes

© SPASS - FOTOLIA

Les frais de scolarité sont gratuits dans les « Écoles européennes ».

Scolarité. Parmi les avantages dont bénéficient les fonctionnaires européens – du moins ceux qui ont des enfants –, les « Écoles européennes ». Celles-ci sont réservées en priorité à la progéniture des fonctionnaires ; d'autres enfants peuvent y être admis, mais via un recrutement très sélectif. Ces écoles offrent un cycle d'enseignement complet (maternelle, élémentaire, secondaire) dans la langue maternelle de l'enfant. La formation débouche sur le baccalauréat européen. Les treize écoles situées dans différents pays accueillent 15 000 enfants. Les frais de scolarité sont gratuits pour les parents. Coût : plus de 200 millions d'euros par an. La journaliste française Florence Aubenas, le chanteur britannique Brian Molko ou l'ex-maire de Londres Boris Johnson en sont issus.

Ce que nous coûte l'Union européenne

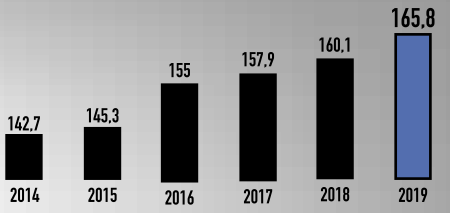

Budget annuel de l'Union européenne en milliards d'euros

Contributions de la France à l'UE

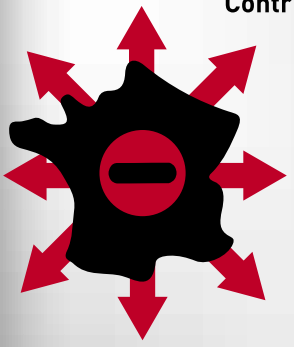

18,69 milliards d'euros en 2017
19,9 milliards d'euros en 2018
21,5 milliards d'euros en 2019 (prévision)

La France est le **2e contributeur** au budget de l'UE

8,3 % des impôts versés à l'État par les Français iront à l'UE en 2019

La France verse **278 euros** par habitant en 2017

Versements de l'UE à la France

13,5 milliards d'euros en 2017*
dont **9,2 milliards** pour la PAC
* Dernières données disponibles

La France est le **1er bénéficiaire en volume** des versements de l'UE mais n'est que le **21e bénéficiaire par habitant**

La France reçoit **202 euros** par habitant en 2017

Entre ce qu'elle verse et ce qu'elle reçoit la France a perdu 5,19 milliards en 2017 soit 76 euros par habitant

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Sources :
Commission européenne
et Annexe au projet de loi de finances 2019
« Relations financières avec l'UE »

La grosse commission de Jean-Claude Juncker

Les fonctionnaires, agents temporaires, agents contractuels et experts nationaux détachés sont 33 000 à la Commission européenne, dont 10% de Français.

Eurocratie. La Commission prépare les propositions de législation européenne, met en œuvre les politiques de l'UE et gère le budget européen. Elle veille également au respect des traités et de la législation de l'Union. Pour un coût officiel de 6,60 euros par an et par citoyen européen. La grande majorité des fonctionnaires et agents travaille à Bruxelles, mais plus de 7 000 d'entre eux occupent des postes au Luxembourg et dans d'autres pays d'Europe. La Commission dispose de bureaux de représentation dans les 28 pays de l'Union européenne (Royaume-Uni inclus) et compte 143 délégations dans le monde.

Salaire. Le président de la Commission européenne, le luxembourgeois Jean Claude Juncker, 64 ans, gagne en 2019, 27 900 euros brut par mois. C'est 13 000 euros de plus qu'Emmanuel Macron. La commission compte 28 commissaires, un par État, avant le Brexit. Le français Pierre Moscovici, ex-ministre de l'Économie, et

La Commission européenne compte 28 membres, soit un commissaire par État de l'UE. Elle est présidée depuis le 1er novembre 2014 par le luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

PHOTOS : ©EUROPEAN UNION, 2019

actuel commissaire européen aux Affaires économiques et financières, touche 22 747 euros brut par mois, hors primes et indemnités. Exonérées de l'impôt sur le revenu national, les rémunérations des commissaires sont soumises à l'impôt européen progressif (14 tranches allant de 8 à 45 %) prélevé à la source. Un « prélèvement de solidarité » de 7 % du salaire est appliqué depuis 2014. Ils paient également des cotisations sociales.

Prise de fonction. Les commissaires ont droit à une indemnité d'installation à Bruxelles égale à deux mois de salaire. Les frais de voyage et d'emménagement sont remboursés.

Indemnités. Les commissaires ont droit à une indemnité de résidence de 15 % de leur salaire, soit 3 412 euros pour Pierre Moscovici en 2019. Les commissaires touchent également une indemnité mensuelle de

Pierre Moscovici, l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande, est commissaire européen depuis le 1er novembre 2014.

représentation de 608 euros. Pour le Président, elle est de 1 418 euros.

Primes de départ. Les commissaires ont droit à une indemnité de réinstallation dont le montant dépend de la situation familiale et de la durée du mandat. Les frais de voyage et de déménagement sont remboursés. Une indemnité transitoire pouvant aller de 40 % à 65 % du salaire – selon la durée du mandat – est versée pendant une période d'entre six mois et deux ans aux commissaires qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite, à la fin de leur mandat et ne sont pas nommés ou élus de nouveau dans une institution européenne. De quoi tout de même faciliter leur difficile reconversion…

Retraite. Les anciens commissaires ont droit à une retraite, payable à partir de 66 ans et soumise à l'impôt de l'UE. Le montant correspond à 3,6 % du salaire de base pour chaque année complète d'activité. Si Pierre Moscovici, 61 ans, effectue jusqu'au bout son mandat de cinq ans, il pourrait toucher une pension de 4 094 euros par mois.

Le nouveau siège du Conseil européen : un œuf dans un cube

Poulailler. Le nouveau quartier-général bruxellois des dirigeants européens a été inauguré en 2017, après plus de dix années de travaux. Tous les budgets ont été explosés, pour un coût final de plus de 320 millions d'euros. Pour le directeur du projet, c'est « *un bâtiment qui a du sens dans sa modestie* (sic) ». Le nouveau siège de l'UE, baptisé Europa, ne manque pourtant pas de surprendre : il ne s'agit ni plus ni moins que d'un œuf de verre géant à l'intérieur d'un cube composé de 3 750 cadres de fenêtres récupérés dans les 28 pays membres de l'UE… Les Bruxellois ont surnommé la nouvelle cage dorée des patrons de l'Europe « l'Œuf de l'espace ». C'est dans ce bâtiment que sont désormais « pondues » les grandes orientations politiques de l'Union européenne. ●

© SAMYNANDPARTNERS / WIKIMEDIA COMMONS / CC BY-SA 4.0

Coût : 320 millions d'euros

Aides européennes à l'agriculture : plusieurs millions détournés en Corse

Fraude. À la fin c'est toujours le contribuable européen qui paie. Et notamment les détournements de millions d'euros d'aides agricoles. En Corse, par exemple, où, selon l'association de lutte contre la corruption Anticor, 36 millions d'euros auraient été soustraits entre 2015 et 2018. Et ce « *avec la complicité des autorités de contrôle* », en profitant du « *flou* » de la réglementation, et de la bienveillance des chambres d'agriculture insulaires, toujours selon Anticor. Ces aides frauduleusement acquises seraient obtenues par la déclaration du moindre hectare de terrain (même celui où ne pousse pas un brin d'herbe) ou la pratique de l'élevage d'animaux invisibles… Des éleveurs, quelques dizaines, qui, en 2015, ont bénéficié des nouvelles règles d'attribution. Celles-ci ne nécessitent plus de prouver une réelle production. ●

© AGGI SCHMID - STOCK.ADOBE.COM

© FREDERIC SIERAKOWSKI / ISOPIX

Le Comité économique et social européen : discret et inutile

Le Comité économique et social européen (CESE), créé en 1958, est un organe consultatif chargé d'assister le Parlement, le Conseil et la Commission européenne.

Recasage. D'après ses statuts, le comité est un « *lieu d'élaboration d'avis* » ayant pour but d'assurer « *la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée* ». Comme le Conseil économique, social et environnemental qui sévit en France, il offre des subsides à des caciques de la vie publique, syndicale ou économique. Il est présidé par Georges Dassis, un syndicaliste grec. Le Comité compte 350 membres (dont 24 pour la France) nommés pour cinq ans renouvelables. L'effectif administratif du CESE est de quelque 665 personnes pour un budget non négligeable de 134 millions d'euros en 2017.

Les membres du Comité reçoivent une indemnité de présence de 290 euros. Mais, et c'est là que ça se complique, elle peut être augmentée de 50 % au maximum, lorsqu'un bénéficiaire convoqué à une ou plusieurs réunions, est obligé de passer la nuit à l'hôtel sur le lieu de réunion, à la fois avant la première réunion et après la dernière réunion… Ou, dans le cas d'une mission en dehors de Bruxelles, lorsque le prix des hôtels sélectionnés pour l'hébergement des bénéficiaires est supérieur à 150 euros par nuit. Les membres du CESE ont également droit à des indemnités de distance et de durée. En cas de déplacements entre le lieu de résidence du bénéficiaire et Bruxelles, celui-ci a droit à des indemnités correspondant à un aller-retour entre son lieu de résidence et Bruxelles chaque semaine de travail au Comité. Sans oublier l'indemnité de durée qui correspond au temps imparti au déplacement.

Le CESE a remis en 2018 son dixième Prix de la Société Civile. Doté de 50 000 euros, il a récompensé cinq lauréats. Le premier prix de 14 000 euros est allé aux Allemands de *Tastes of Danube – Bread connects* (Les saveurs du Danube – Le pain fait le lien), « *un projet qui utilise la thématique du pain considéré comme un patrimoine culturel immatériel qui unit les Européens dans leur diversité* ». Les contribuables européens, quant à eux, n'ont pas fini de manger leur pain noir…

À SA NAISSANCE CHAQUE BÉBÉ FRANÇAIS A DÉJÀ PLUS DE 34 500 € DE DETTE PUBLIQUE SUR LE DOS…

et cette dette augmente tous les jours !

Comment voulez-vous qu'il s'en sorte ?

Depuis 1974, en France, pas un seul budget n'a été voté en équilibre !

Trop d'impôts ? Trop de taxes ?
Marre de payer pour les autres ?
Pas assez de libertés ?

N'ATTENDEZ PLUS ! REJOIGNEZ-NOUS !

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Contribuables Associés
Association de Loi 1901 à but non lucratif
Financée exclusivement par des dons privés
42 rue des Jeûneurs – 75002 Paris – 01.42.21.16.24
contact@contribuables.org

Contribuables associés
Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

WWW.CONTRIBUABLES.ORG

Achevé d'imprimer en avril 2019
par Sib Imprimerie
ZI de la Liane – BP 343 – 62205 Boulogne-sur-Mer Cedex
RCS 616 220 083

Imprimé en France

Dépôt légal : 2e trimestre 2019

La France bat des records en termes de dépenses publiques. Nos impôts, qui les financent, atteignent des taux confiscatoires car l'argent public est trop souvent jeté par les fenêtres.

Trains sans voyageurs, musées sans visiteurs, « œuvres d'art » ineptes sur les ronds-points, ponts ou routes qui ne mènent nulle part, bâtiments surdimensionnés, privilèges exorbitants des hauts fonctionnaires ou des anciens présidents de la République. Effectifs pléthoriques, sinécures dans l'administration et les collectivités locales, ou encore projets pharaoniques qui font flop… Ce Livre noir dresse le tableau de 100 gaspillages emblématiques. Ils ont coûté des milliards d'euros aux Français.

Ces gaspillages petits ou grands, du coin de la rue ou des palais de la République, tiennent pour certains du pittoresque, mais ils sont tous révoltants. Enquête au cœur de la gabegie, du clientélisme et de l'incompétence.

.....

Jean-Baptiste Leon est directeur des publications de Contribuables Associés et rédacteur en chef de* Tous contribuables*. Il traque les gaspillages d'argent public depuis plus de dix ans.

.....

ALERTE CONTRIBUABLES ASSOCIÉS GASPILLAGE

Infographies, photos, illustrations en pages intérieures.

Crédit de couverture : www.noska-art.cz / Fotolia

9 782956 829409

ISBN : 978-2-9568294-0-9

15 €